SURESNES MAG

298
été 2018

Eau potable
Le 1er juillet
buvez sans calcaire
p. 12

Rugby
Les nouvelles
ambitions du RCS
p. 40 → 41

Théâtre
Découvrez
la nouvelle saison
p. 42 → 43

Histoire
Août 44 :
Suresnes est libérée
p. 46 → 47

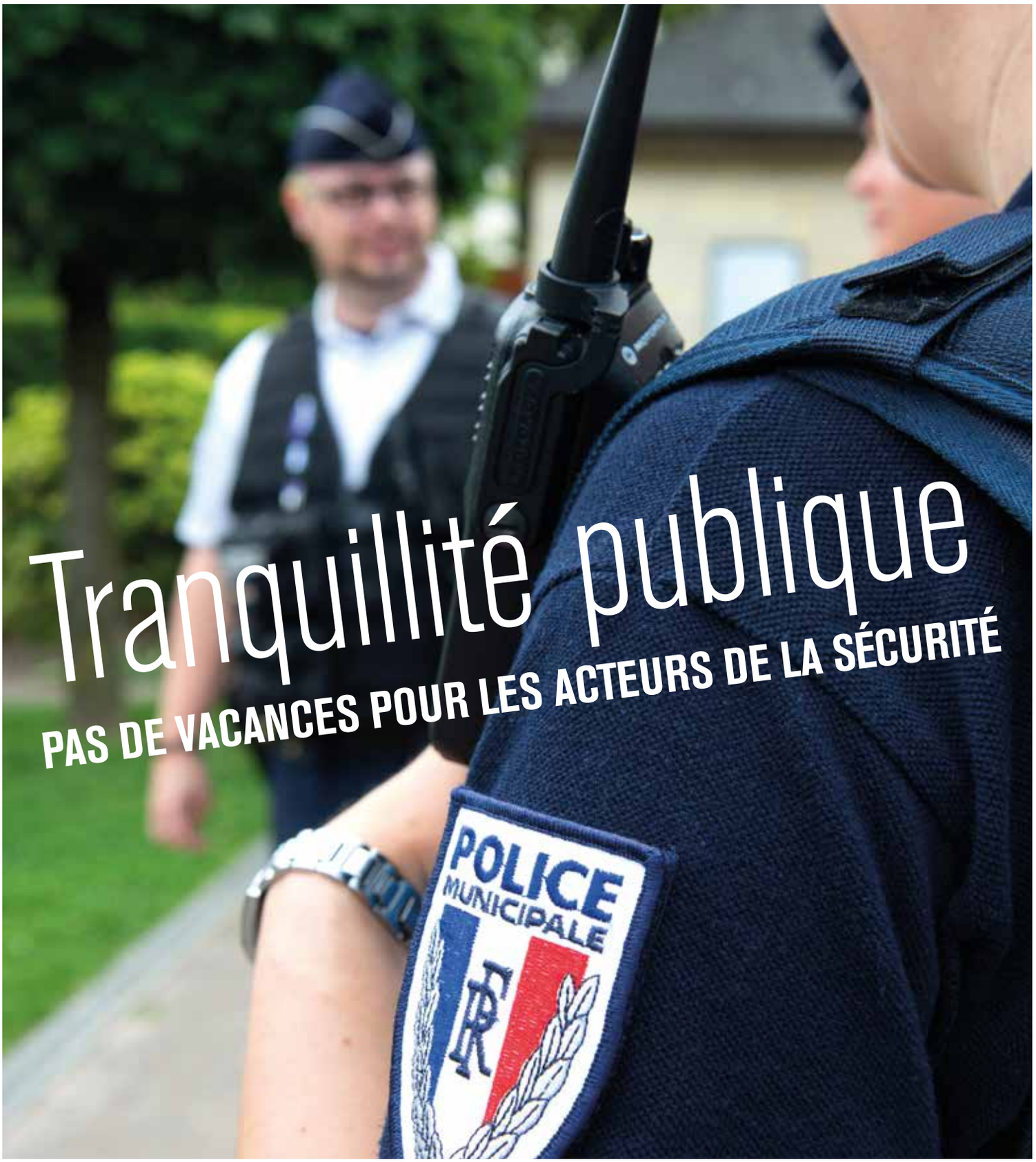

Tranquillité publique

PAS DE VACANCES POUR LES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ

26

298
Été 2018

SURESNES MAG

SOMMAIRE

16 APLOMB

5 **Édito**
6 **Arrêt sur image**
8 **Chroniques en images**

42 THÉÂTRE JEAN VILAR : LA SAISON PRÉSENTÉE PAR OLIVIER MEYER

... AGIR

12 • Une eau moins calcaire grâce à la décarbonatation
16 • **Suresnes business club :** Aplomb, les acrobates du bâtiment
18 • Services
21 • Médiathèque : des bornes simplifient l'emprunt des documents
25 • Agenda

... DOSSIER

26 Tranquillité publique : les acteurs de la sécurité toujours sur le pont cet été

... VIVRE

34 • Bienvenue au quartier du Mont Valérien
36 • Daniel Berny, tout pour la jeunesse et la danse sur patins
40 • Deux investisseurs pour le RCS

LIBÉRATION DE SURESNES 46

... DÉCOUVRIR

42 • La nouvelle saison de Jean Vilar par son directeur Olivier Meyer
46 • **Histoires suresnoises :** Les dessous de la libération de Suresnes
48 • Agenda
50 **Suresnes pratique**
53 **Paroles politiques**

36 DANIEL BERNY QUITTE LES PATINEURS DE SURESNES

CE MAGAZINE EST ÉDITÉ PAR LA VILLE DE SURESNES

IMPRIM'VERT

Ce magazine est téléchargeable sur suresnes.fr

2, rue Carnot,
92151 Suresnes Cedex
01 41 18 19 20

Directeur de la publication Christian Dupuy

Adjoint au maire délégué à la Communication Loïc Degny

Directeur de la Communication Arnaud Levy

Rédactrice en chef Céline Gazagne

Rédaction Sabine Cadéus, Françoise Louis-Chambon, Matthieu Frachon, Pauline Garaude, Stéphane Legras, Florence Rajon, Bryan Secret, Cécilia Sohm, Thierry Wagner

Conception graphique Direction de la communication, Marine Volpi, Margarita Mimovic

Direction artistique Laurence Boyer

Images Sylvie Bosc, Hervé Boutet, Audrey Clerot, Tiphaine Lanvin, Carole Martin, Benoît Moyen, Eric Sansonny, Marine Volpi, Adobe Stock, DR.

Couverture : Benoît Moyen

Impression Imprimerie Morault
03 44 30 51 00

Régie publicitaire CITHÉA
01 53 92 09 00

Dépôt légal 3e trimestre 2018

SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU CE MAGAZINE DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES, VEUILLEZ NOUS EN FAIRE PART EN TÉLÉPHONANT AU 01 41 18 17 81

L'Europe qui rend fort

© Adobe Stock

© Éric Alexandre

Votre maire, vice-président du conseil départemental des Hauts-de-Seine et vice-président du territoire Paris Ouest La Défense

Christian Dupuy

C'est l'Europe qui peut nous permettre de rester forts dans le contexte, de plus en plus périlleux, de la mondialisation et des migrations de masse qui l'accompagnent.

La prochaine fois que nous aurons l'occasion de nous rendre aux urnes interviendra dans un an pour les élections européennes.

Ces élections enregistrent hélas traditionnellement des records d'abstention !

Or, elles sont essentielles dans le contexte géopolitique de plus en plus incertain.

Il est souhaitable que les partis politiques français fassent preuve de responsabilité et de sens de l'intérêt général en n'utilisant pas, pour une fois, cette échéance pour régler des comptes de politique interne et pour se débarrasser (ou les recaser – au choix) d'anciennes gloires devenues encombrantes ou pour récompenser quelques amis n'ayant pu se faire élire à l'occasion des scrutins nationaux ou locaux.

La France a une responsabilité particulière en ce que l'idée européenne a commencé à y germer au lendemain du deuxième conflit mondial du XXe siècle.

C'est de la réconciliation avec l'Allemagne qu'est née la volonté d'engager, avec les autres nations fondatrices de la Communauté européenne, l'Europe dans une démarche de construction d'une paix durable et d'une coopération économique permettant au vieux continent de se reconstruire et de participer au meilleur niveau à la croissance économique mondiale.

Aujourd'hui ces objectifs sont au moins aussi nécessaires qu'à l'époque.

On doit y ajouter celui d'une véritable indépendance en matière de sécurité quand il semble de plus en plus vain de compter sur le seul bouclier américain alors qu'il n'y a plus de rideau de fer et que les menaces ne viennent plus de l'Europe de l'Est mais qu'elles sont devenues diffuses et donc difficilement localisables.

Enfin, la mondialisation a eu pour effet de nous dépouiller de notre autonomie de production industrielle, en raison d'une concurrence mal régulée à l'échelle de la planète avec le lot de délocalisations qu'elle entraîne.

Dans ce contexte des plus périlleux et des plus incertains, le renforcement d'un pôle continental fort en Europe est plus nécessaire que jamais.

Vouloir lutter contre la mondialisation, comme certains le prétendent, en faisant voler en éclats l'Union européenne, est un contre-sens qu'il faut dénoncer avec force.

Face à la concurrence des nouveaux géants économiques asiatiques et la dé-solidarisation des États-Unis, il est indispensable de poursuivre l'engagement européen pour nous protéger du dumping généré par la mondialisation.

Face au protectionnisme américain et aux représailles économiques contre les entreprises européennes qui ne respectent pas les changements de cap diplomatico-économiques de l'administration américaine, il nous faut renforcer le rôle de l'euro comme devise alternative au dollar dans les transactions commerciales internationales.

> Nous avons besoin de rappeler que l'idée européenne est non seulement facteur de paix mais aussi de force et d'indépendance.

Enfin, pour lutter efficacement contre la menace terroriste islamiste, nos services de renseignements intra-européens doivent coopérer de façon beaucoup plus étroite.

Que l'Europe telle qu'elle est ne soit pas parfaite, personne ne le nie ; mais en conclure pour autant qu'il faille mettre un terme à l'union serait suicidaire.

L'isolement est un affaiblissement.

Nous avons besoin de rappeler que l'idée européenne est non seulement facteur de paix mais aussi de force et d'indépendance.

Rappelons-nous que quand tout semblait perdu, le Général De Gaulle, dans son appel du 18 juin, s'efforçait de faire renaître l'espoir non en appelant à s'isoler du reste du monde mais au contraire en rappelant que *« la France n'est pas seule. Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! »*

Aujourd'hui c'est une solidarité renforcée à l'échelon européen qui rendra aux nations qui composent l'Union européenne leur indépendance au sein d'un monde globalisé.

Grâces au printemps

La photographie pourrait être titrée « haïku à la vigne », tant elle reprend les codes des poèmes courts japonais. Passant de l'immense au microscopique, l'image montre la nature aux réalités infinies. Elle renferme aussi de fragiles joyaux, comme ces vrilles de la vigne de Suresnes. En arrière-plan, la tour construite par Gustave Eiffel se fait discrète. Le soleil radieux et l'éclat des feuilles dévoilent la saison.

Photo : Benoît Moyen

© Benoît Moyen

Un dimanche à la vigne

Dimanche 27 mai

La vigne du clos du Pas Saint-Maurice avait des airs de fête champêtre lors sa journée portes ouvertes qui a accueilli 350 visiteurs. Le site bucolique en plein milieu de la ville, proposait des visites guidées de la vigne, sous le soleil, et du chai, sous la conduite de Jean-Louis Testud, adjoint au maire notamment délégué à la Vigne de Suresnes. Plusieurs ateliers et stands attendaient petits et grands : dégustation et vente de vin de Suresnes, club œnologique, dessin, rempotage, miel du Mont-Valérien, conseil consultatif du quartier Mont-Valérien, dans une ambiance musicale.

© Muriel Copin

Une ministre à Suresnes

Vendredi 25 mai

Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées s'est rendue au Mont-Valérien pour la signature d'une convention entre la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ), la commission armées jeunesse (CAJ) et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). De nombreuses autorités civiles et militaires étaient présentes, entourées d'environ 130 jeunes des dispositifs portés par le ministère des Armées.

© MQ Sorbiers

Memorial Day au cimetière américain

Dimanche 27 mai

Depuis 1868, la veille du dernier lundi de mai, les États-Unis honorent la mémoire de celles et ceux qui, partout dans le monde, ont péri sous la bannière étoilée lors de tous les conflits où ont été engagées les forces américaines. Cette année encore, la traditionnelle cérémonie du Memorial Day au cimetière américain de Suresnes a célébré la mémoire des 1565 soldats américains, tombés durant les deux guerres mondiales, qui y sont inhumés. Daniel Montet, adjoint au maire délégué aux Actions mémorielles, y a déposé une gerbe en présence de nombreux élus.

© Benoît Moyen

Rallye citoyen au Mont-Valérien

Jeudi 24 mai

Plus de 350 élèves de 4e et 3e du département ont participé au rallye citoyen organisé chaque année par l'Éducation nationale, la Préfecture et la délégation militaire des Hauts-de-Seine. Le rallye pédestre était ponctué d'une trentaine d'ateliers civiques et physiques dans les douves de la forteresse du Mont-Valérien, au cimetière américain et au mémorial de la France combattante. Cette sensibilisation à la Défense, à la mémoire et à la citoyenneté avait pour thème le Centenaire de l'armistice de 1918 et le retour à la paix.

© S. Guével

Fête vos jeux aux Sorbiers

Samedi 26 mai

Pour célébrer dignement la Fête mondiale du jeu, la ludothèque des Sorbiers a transformé la maison de quartier en terrain de jeu géant ouvert à tous. Les jeux traditionnels et en bois ont investi les espaces extérieurs tandis que la sente des Sorbiers rendue piétonne accueillait les stands des exposants d'une brocante aux jouets. Les bénéfices de la buvette des Femmes relais ont été reversés à une association du quartier : Une seconde nature en ville.

Suresnes a du talent : la finale

Mercredi 30 mai

La soirée de clôture de la 3e édition de Suresnes a du talent, animée par 2 jeunes présentateurs, Cloé et Alois, tous deux membres du Conseil communal de la jeunesse, a accueilli sur scène 17 jeunes suresnois âgés de 10 à 25 ans qui se sont illustrés principalement dans le chant et la danse, devant une salle comble qui n'a pas manqué de les soutenir avec enthousiasme. Félicitations à Kyllyam Nathan Bastidas (prix du jury), LT Five (prix du public), Clara Sanchez (prix du Lions club) et à Lauren Djapa Ndjiki et Melissa Norambuena (prix spécial de la ville). Le service Jeunesse animation de la Ville, le Conseil communal de la jeunesse, le Lions club et Suresnes animation préparent déjà la prochaine édition.

© Hervé Boutet

EN VIDÉO SUR YOUTUBE/VILLEDESURESNES

Journée solidarité : engagement et bénévolat à Suresnes

Lundi 4 juin

Après « Le Logement » l'an passé, la journée solidarité a retenu le thème « Engagement et bénévolat » pour réunir professionnel et associations suresnois du secteur, membres des conseils consultatifs de quartier et du CESES. Après une introduction de Gunilla Westerberg-Dupuy, adjointe au maire déléguée à la Solidarité et à la Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit, les 150 participants ont pu bénéficier d'une intervention suivie d'échanges avec Jean-Louis Sanchez, fondateur de l'observatoire national de l'action sociale décentralisée et président du collectif Appel à la fraternité. La journée s'est terminée avec le traditionnel pot des bénévoles en présence de Christian Dupuy.

© Benoît Moyen

Mères, pères seniors à la fête

Jeudi 31 mai

Quelque 140 retraités surensois s'étaient inscrits auprès du service Seniors au traditionnel goûter spectacle organisé par la Ville pour fêter les mères et pères seniors . À cette occasion, le maire, Christian Dupuy, accompagné de plusieurs élus, a remis des bouquets de fleurs aux doyennes et des chocolats aux doyens. Un rendez-vous festif et musical sur le thème des années 70 qui s'est achevé sur la piste de danse.

© Carole Martin

Bonne fête Maman

Lundi 28 mai

Comme le veut la tradition suresnoise, le maire, Christian Dupuy, s'est rendu à la maternité de l'hôpital Foch pour une visite au premier bébé suresnois né le jour de la fête des mères, célébrée la veille. Accompagné de Nassera Hamza, adjointe au maire délégué à la Petite enfance, il a remis un cadeau aux parents de la petite Zélie Rossignol de la Ronde, née le 27 mai à 3h42. Bienvenue.

© Carole Martin

Cannes du centenaire

Lundi 28 mai

Dans le cadre de l'année du centenaire du Lions club, l'association CBEL (Cannes blanches électroniques – Lions de France) a décidé d'offrir 100 cannes blanches électroniques de 3e génération à 100 déficients visuels de France. Douze ont été remises à Suresnes par le maire, Christian Dupuy, lors d'une cérémonie chaleureuse parrainée par le Lions club de Suresnes et l'association Cécile Sala. Hugues de Chaumont, cofondateur de GO Sense qui développe ce dispositif innovant, était présent pour accompagner les premiers pas des récipiendaires avec le boîtier qui se fixe sur les cannes blanches et augmente leur zone de protection.

© Suresnes Mag

© Suresnes Mag

Traverses 92 : promouvoir l'art à l'école

Du mardi 12 au samedi 16 juin

Le théâtre Jean Vilar a accueilli enfants, parents et enseignants des écoles maternelles Cottage et élémentaires Raguidelles et Pontillon, pour le spectacle de théâtre et de danse organisé dans le cadre de la 15e édition de « Traverses 92 », rencontres de l'école, des arts, de la culture et du territoire dans les villes des Hauts-de-Seine. « L'orchestre à l'école » du collège Henri Sellier était aussi de la partie. Le lendemain, c'est à la salle des fêtes que les maternelles Raguidelles, République et l'élémentaire Pontillon ont présenté leurs travaux d'art plastiques sur le thème « Métamorphoses ».

© Tiphaine Lanvin

Emmanuel Macron à Suresnes

Lundi 18 juin

Comme le veut la tradition, le président de la République a été accueilli à Suresnes par le maire, Christian Dupuy, à l'occasion de la commémoration de l'appel historique du général de Gaulle au mémorial de la France combattante. Il était notamment accompagné de la ministre des Armées, Florence Parly et de Daniel Cordier, ancien résistant et ancien secrétaire de Jean Moulin, élevé le même jour, à l'Elysée, à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur.

© Carole Martin

Les rois de la chine au vide-greniers

Dimanche 10 juin

Près de 500 exposants, uniquement des particuliers, s'étaient levés de bonne heure pour le vide-greniers du quartier Centre-ville, place du 8 mai 1945 et place du Général Leclerc.

Une école Simone Veil à Suresnes

Jeudi 21 juin

Le 10e forum des femmes, en mars dernier, avait rendu via une exposition un hommage particulier à Simone Veil, disparue en juin 2017, personnage emblématique du combat en faveur de l'émancipation des femmes. La Ville a décidé de donner son nom à une école de Suresnes en rebaptisant l'école Cité de l'enfance de la rue Darracq qui est devenue le 21 juin l'école maternelle Simone Veil, lors d'une cérémonie réunissant élus, enfants, parents et enseignants.

© Benoît Moyen

Solidarité sportive

Lundi 25 juin

Après la fermeture du gymnase des Cottages une semaine suite à une réquisition préfectorale et celle du gymnase Berty Albrecht à cause d'une inondation, Loïc Degny, adjoint au maire délégué aux sports et Robert Saillard, président de Suresnes Sports-IMEPS, ont reçu, autour d'un pot convivial, pour faire un point sur la situation, les clubs impactés et les autres clubs qui leur ont cédé des créneaux.

© Bruno Berger

École Mouloudji : home sweet home

Vendredi 16 juin

Après avoir travaillé toute une année sur le thème des maisons, les élèves de l'école Mouloudji étaient fiers de présenter leurs créations lors de la fête de l'école. Des châteaux de la Loire aux chalets de montagne ou à l'architecture moderne, en passant par les pays de l'Est, les parents découvraient avec intérêt les choix artistiques et la diversité de traitement de ce thème original. Les CP-CE1 ont même exploré les possibilités de la réalité augmentée avec la référente numérique, Aurélie Mercier–Richard.

© Carole Martin

© Adobe Sotck

Tous à **l'eau douce !**

C'est officiel ! Comme annoncé dans le Suresnes mag de février, le Syndicat des eaux de la presqu'île de Gennevilliers (SEPG) et Suez eau France proposent une eau « douce » annulant les inconvénients liés au calcaire et ce, dès le 1er juillet. Comment cela marche ? Quelles conséquences ?

Sabine Cadéus

En chiffres

➜ Le SEPG c'est **35 millions** de m³ d'eau vendus par an

➜ L'eau douce permettra entre **150 euros et 250 euros** d'économies par an et par foyer

➜ **4h** c'est le temps qui s'écoule entre la collecte des eaux dans la Seine et l'eau adoucie, prête à être distribuée.

Afin de réduire les inconvénients liés à l'eau « dure » (eau chargée en calcaire), le SEPG, qui assure la distribution de l'eau à Suresnes et dans 9 autres communes (soit 610 000 habitants), a mis en place une unité d'adoucissement au sein de l'usine de production d'eau potable située au Mont-Valérien. Résultat : le 1er juillet, l'eau douce a débarqué dans vos robinets ! La décarbonatation, procédé chimique développé au sein de cet équipement, va générer plus de confort et de nombreux avantages pour les Suresnois. D'abord environnementaux : réduction de l'usure prématurée des équipements domestiques, moins d'achat d'eau en bouteille (et donc moins de déchets rejetés dans la nature), baisse considérable d'achats de détergents (l'eau dure ayant tendance à laisser traces et tartre sur la vaisselle et les appareils ménagers), et, enfin, une baisse de la consommation énergétique et des dépenses des ménages. Autre fait non négligeable : l'eau douce est, comme son nom l'indique, beaucoup mieux tolérée par les peaux sensibles et réactives.

Une usine à la pointe de la technologie

Construite au début du XXe siècle, modernisée dans les années 50 et 90, l'usine de production d'eau potable du Mont-Valérien est au cœur du patrimoine du SEPG.

L'eau qu'elle produit est désormais adoucie grâce à la construction d'un procédé de décarbonatation. Ce nouveau procédé retient 50 % de la teneur naturelle de l'eau en calcaire au sein de l'usine et permet de séparer le carbonate de calcium (calcaire) par sédimentation en fond d'un décanteur. L'eau poursuit ensuite son parcours au sein des étapes de traitement : clarification (élimination des matières en suspension), ozonation et filtration sur charbon (élimination de la matière organique responsable des goûts et odeurs) puis désinfection. Cette dernière étape garantissant l'absence totale de micro-organismes a été récemment renforcée par l'ajout de réacteurs à ultra-violets.

Dès 2013, le SEPG s'était fixé un objectif : fournir une eau moins chargée en calcaire, et moins onéreuse pour les consommateurs. C'est aujourd'hui chose faite. Ce dispositif d'adoucissement fait du nord des Hauts-de-Seine le *« seul territoire de la Métropole du Grand Paris à disposer d'une eau adoucie dont le prix se situe dans la moyenne basse de la région. Et ceci, en seulement trois ans. C'est une vraie prouesse technique»*, décrit Jean-Christophe Attard, 5e vice-président du Syndicat et adjoint au maire de Villeneuve-la-Garenne.

© DR

© DR

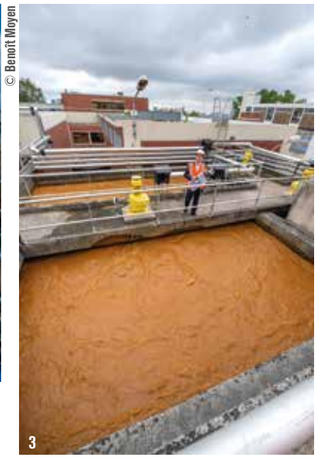

© Benoît Moyen

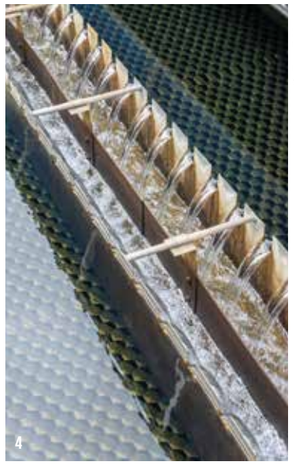

© Benoît Moyen

© François Legris

1. En haut du Mont-Valérien, l'usine surplombe Suresnes et La Défense.
2. Près de 98 000 litres d'eau sont prélevés tous les jours dans la Seine.

3. 4. 5. Les différentes étapes du traitement de l'eau
3. Clarification
4. Filtration
5. Ozonation et désinfection

Vrai ou faux ?

© Adobe Sotck

L'eau douce, contenant moins de calcaire (et donc moins de calcium) serait néfaste pour la santé.

FAUX. Les apports en calcium et magnésium de l'eau du robinet sont modérés au regard des besoins nutritionnels ; nos apports en calcium se font principalement par la consommation de produits laitiers. L'adoucissement de l'eau n'a donc aucun impact sur la santé.

L'eau douce a un goût différent.

FAUX. La diminution de plus du 50% de taux de calcaire dans l'eau n'a aucune incidence sur son goût. Cela dit, certaines personnes déclarent la trouver plus « légère », à la consommation.

Désormais, plus besoin de carafe et autre système pour adoucir l'eau.

VRAI. Toutes les solutions antitartre et anticalcaire sont désormais obsolètes, l'eau étant adoucie directement dans l'usine. Si toutefois vous souhaitez conserver votre adoucisseur, par choix personnel, il est conseillé de vous rapprocher de votre fournisseur pour effectuer les réglages nécessaires.

© Adobe Stock

Finances

Contractualisation avec l'État
signer ou pas ?

Après des années de baisse des dotations de l'État aux collectivités, le gouvernement a opté pour une nouvelle méthode : « la contractualisation » visant à encadrer l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement. Suresnes fait partie des 322 grandes collectivités concernées.

Après avoir pesé sur les finances locales en diminuant drastiquement les dotations aux collectivités territoriales depuis 2014, l'État cible à présent leurs dépenses de fonctionnement et leur dette. La loi de programmation des finances publiques pour 2018-2022 pose notamment le principe d'un contrat entre l'État et chacune des 322 plus grandes collectivités, dont Suresnes, visant à limiter l'évolution annuelle de leurs dépenses de fonctionnement autour de 1,2 %. Modulée selon divers critères dont la variation de ces dépenses constatée entre 2014 et 2016 ou selon le revenu moyen par habitant. Négociés localement avec les préfets, les contrats devaient avoir été signés au 30 juin 2018. Le dépassement du plafond imposé par l'État déclenchera une sanction financière correspondant à 75 % du montant du dépassement. Certaines collectivités, contestant les bases et modes de calcul, ont d'ores et déjà refusé de signer un tel contrat. Dans ce cas, un objectif maximal est assigné, dont le dépassement éventuel conduira l'État à prélever une pénalité équivalente à 100% du montant concerné.

Des critères jugés trop restrictifs

Dans le cas de Suresnes, les critères permettant de définir son plafond d'évolution des dépenses de fonctionnement pour les 3 ans à venir s'appliquent sans tenir compte des dépenses supplémentaires engendrées par l'accroissement prévu de la population et l'ouverture nécessaire de nouveaux services (crèches, écoles…). De même, durant la période de référence 2014-2016, les compétences éclairage public et voirie étaient transférées à l'intercommunalité. Elles ont été réintégrées en 2018 dans celles de la ville et s'inscrivent d'emblée au rang de ses dépenses supplémentaires, tout comme la redevance versée à la société titulaire du marché public du stationnement payant de surface. Ainsi, le plafond autorisé n'apprécie ni la pertinence de la dépense, ni la situation de départ, ni l'absence d'inflation entre 2014 et 2016, contrairement à la période qui s'annonce. C'est ce que le maire, Christian Dupuy, a souhaité faire entendre au Préfet des Hauts-de-Seine, le 9 mai dernier, à l'occasion des discussions de pré-contractualisation devant permettre de définir le taux annuel d'évolution des dépenses de fonctionnement autorisé à la ville. Le Préfet n'a pu que constater l'aberration du mode de calcul sans pour autant être autorisé par la DGCL (Direction générale des collectivités locales, auprès du ministère de l'Intérieur) à considérer la proposition alternative de Suresnes étayée sur des chiffres raisonnables.

Choisir le pire ou le moins mauvais ?

La loi est adoptée, s'applique et ne permet plus de tenir compte de ces arguments, quand bien même une progression des dépenses supérieure au plafondn'aurait pas nécessité d'augmenter les taux des taxes locales.

La Ville, considérant qu'il lui était quasiment impossible de ne pas dépasser dans ces conditions une augmentation des dépenses de fonctionnement plafonnée à 1,05%, a donc préféré opter pour des pénalités équivalentes à 75 % du dépassement plutôt qu'à 100%. Le conseil municipal a décidé de la signature d'un contrat avec l'État. Au vu des arguments présentés, le Préfet a apporté la garantie de pouvoir disposer d'une latitude pour minorer la pénalité éventuelle lorsqu'elle sera établie en 2019. Christian Dupuy a pris acte de cet engagement. **Thierry Wagner**

© F. Péter

Sur l'esplanade du Mont-Valérien

La scène se passe devant le mémorial de la France combattante à l'issue de la cérémonie de commémoration de l'appel historique du Général De Gaulle, le 18 juin dernier.

Emmanuel Macron, président de la République (à Christian Dupuy, maire de Suresnes) : – Est-ce que tout va bien, Monsieur le Maire ?

Christian Dupuy : – Les choses iraient beaucoup mieux si nous n'étions pas sujets à des contraintes aberrantes dans le cadre de la contractualisation imposée par l'État

Emmanuel Macron : – Allez-y !...

Le maire mentionne alors les dépenses nouvelles générées du seul fait du transfert de compétences issues du POLD dans le calcul du plafond autorisé (voir article ci-contre)

Emmanuel Macron (se tournant vers le préfet de région) :
– La DGCL* n'a pas pris en compte ces arguments ?

Le Préfet de région : – La DGCL adopte généralement une posture rigide…

Emmanuel Macron : – On verra cela

Le maire a donc depuis écrit au Président pour lui rappeler cet échange et détailler par le menu les défauts du mode de calcul pénalisant sa commune.

*DGCL : direction générale des collectivités locales, dépendant du ministère de la Cohésion des territoires et du ministère de l'Intérieur, en charge des dotations versées par l'État aux collectivités territoriales.

SURESNES BUSINESS CLUB

Sur le chantier de Paris La Défense Arena.

© Aplomb

Acrobates du bâtiment

Spécialisée dans les travaux de bâtiment en hauteur et d'accès difficile, l'entreprise suresnoise Aplomb est un des leaders français de son domaine. Créée il y a plus de 33 ans, elle intervient avec ses cordes et nacelles en Île-de-France, mais aussi dans tout l'Hexagone et parfois à l'étranger. Texte : Stéphane Legras

Lorsqu'elle passe le long de Paris La Défense Arena à Nanterre, qu'elle lève la tête vers son toit, Magali Laurent est un petit peu fière. Aplomb, l'entreprise suresnoise qu'elle dirige a en effet installé la charpente de la salle de sport et de spectacles. *« Nous sommes spécialisés dans les travaux en hauteur et dans tous les endroits inaccessibles de manière classique, dès qu'il n'y a pas d'accès de plain-pied »*, explique-t-elle. Ses techniciens utilisent donc des nacelles ou des cordes.

Magali Laurent qui dirige l'entreprise Aplomb.

Entrée en 2006 dans l'entreprise fondée il y a 33 ans par Xavier Delalle à Suresnes, elle en a repris les rênes en décembre 2017, lorsque ce dernier a pris sa retraite. *« J'ai eu un coup de cœur pour la société et son activité. Il y a une vraie culture d'entreprise. Nous travaillons en équipe »*, assure Magali Laurent. Pour la petite histoire, Aplomb était dès ses débuts engagé dans la niche des accès difficiles. Un secteur très concurrentiel. *« Nous sommes quatre en Île-de-France mais nous avons un atout : nous sommes certifiés qualibat 1452, la seule norme pour des entreprises de travaux à cordes. Nous faisons appel à des techniques très précises, à des savoirs faire uniques »*. Alors qu'un esprit un poil romanesque imaginerait Aplomb hantée par des alpinistes désirant rentabiliser leur passion, on y croise surtout des spécialistes du bâtiment, à commencer par des couvreurs et des maçons ou encore des peintres formées aux interventions à la corde ou en nacelles. *« C'est là que se situe notre spécificité : la double compétence, mise à profit pour la maintenance de bâtiments ou les protections antichute et de sécurisation. S'y ajoute un domaine d'intervention plus fun : l'événementiel. Nous habillons les façades en installant des toiles ou des décors immenses à des dizaines de mètres de hauteur, pour une publicité ou pour masquer un chantier »*, détaille la dirigeante. On en retrouve par exemple le long du périphérique. Ils viennent même de poser la plus grande bâche de Paris : 850 mètres carrés à la porte de Saint-Ouen.

Leader en France

Aplomb, c'est une question d'équilibre. Dans les airs mais aussi dans sa gestion. Ses dirigeants ont su diversifier leur clientèle et s'assurer des recettes régulières en effectuant de la maintenance de copropriétés en parallèle de ses chantiers plus prestigieux où elle accompagne des grands groupes comme Eiffage et Vinci (lire encadré). *« Notre expertise est reconnue, ce qui fait d'Aplomb un des leaders en France, avec un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros, en croissance de 20% sur les trois dernières années »*, calcule Magali Laurent. Quant à Suresnes, d'où l'entreprise n'est jamais partie, elle constitue une *« formidable porte d'accès à Paris »* où se situent 70% de ses chantiers. *« Cela nous permet de pouvoir intervenir rapidement. »* Néanmoins, Aplomb peine à recruter et surtout à trouver des personnes au profil si spécifique qu'elle recherche. *« Actuellement nous sommes 26, dont 18 en opération sur les chantiers »*, poursuit-elle en précisant qu'un des employés d'Aplomb est spécialement en charge de la sécurité. C'est un élément incontournable quand on s'éloigne à ce point du plancher des vaches ou quand il n'y a même plus de plancher du tout. D'ailleurs, si l'on demande à la responsable de l'entreprise si le métier est risqué, elle sourit. *« Certes faut-il être un peu courageux, mais ce n'est pas dangereux puisque c'est sécurisé ! La réglementation est très stricte. Nous utilisons à chaque fois deux cordes, une de travail et une de secours. Nous ne sommes plus des acrobates. D'autant que nous travaillons souvent avec d'autres entreprises. Nous devons donc assurer leur sécurité à elles aussi. »*

Pas de routine

À chaque chantier les spécialistes d'Aplomb doivent réinventer leur métier et changer de mode opératoire en fonction des spécificités du bâtiment et de l'accès. *« C'est un peu comme une énigme à résoudre : savoir comment on va pouvoir accéder, en toute sécurité, au lieu d'intervention »*, confirme Magali Laurent. Des énigmes, Paris en regorge. *« Entre la tour Montparnasse où nous travaillons dans des nacelles, et les immeubles haussmanniens qui n'ont pas forcément de point d'ancrage, toutes les configurations sont possibles… »*

Champions de France

On le sait peu mais les sociétés de travaux sur cordes ont leur championnat de France. Pas manchots, les Suresnois d'Aplomb ont remporté l'épreuve de 2014 à 2017. Y sont reconstituées des situations de travaux où la rapidité d'intervention et le choix des techniques sont évalués par le jury.

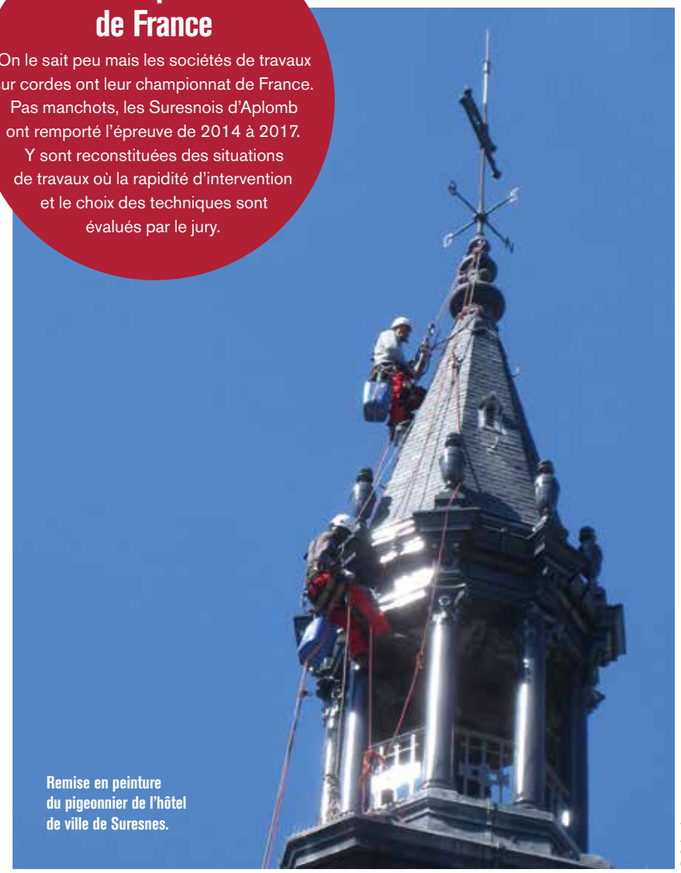

Remise en peinture du pigeonnier de l'hôtel de ville de Suresnes.

© Aplomb

© Aplomb

Pour prendre de la hauteur : les tours de La Défense…

Arena et tour Eiffel : des chantiers phares

« C'est un de nos derniers chantiers phares tant du point de vue technique que du volume. Nous sommes intervenus dans la construction de Paris La Défense Arena à Nanterre plus de trois mois à l'automne dernier. Nous avons accompagné Vinci pour la pose et le nettoyage de la charpente ainsi que pour l'accrochage des vidéoprojecteurs et des enceintes », rappelle Magali Laurent. Toujours côté prestige, les équipes d'Aplomb ont installé des dispositifs antichute sur la tour Eiffel pour sécuriser les opérations des personnes chargées de l'entretien des ascenseurs. *« C'était très compliqué puisque la tour était ouverte au public »*. Sur une autre tour parisienne, Montparnasse, elles posent les adhésifs événementiels comme pour le Sidaction ou le Téléthon. Elles ont aussi donné récemment dans l'art en jouant les petites mains pour Daniel Buren, à la Fondation Louis Vuitton. En toute logique et en voisins, ils interviennent régulièrement à La Défense, par exemple pour la maintenance de l'enseigne Engie, à 200 mètres du sol. Si elles sortent cordes et nacelles essentiellement en Île-de-France, il peut leur arriver de travailler à l'étranger, ou en province, comme il y a quelques années lorsque les équipes d'Aplomb ont érigé une pyramide monumentale à Courchevel. Et Suresnes ? La ville fait partie de leur terrain de jeu : elles ont notamment remis en peinture le pigeonnier de l'hôtel de ville ou installé les escaliers de secours de l'hôpital Foch.

PRÉVENTION

La Maison des aidants et Les Alizés

Chaque mois, de nombreux ateliers de bien-être et de détente sont proposés au sein des deux structures. Une adhésion annuelle d'un minimum de 15 euros est demandée pour y accéder.

Ateliers au sein de La Maison des aidants,
espace d'accueil pour les aidants familiaux : écriture, massage, shiatsu, socio-esthétique, sophrologie (en groupe ou individuel), soutien psychologique, yoga.

Programme complet sur suresnes.fr rubrique « Santé, prévention ».

Ateliers sur inscription au Centre médical municipal, 12 rue Carnot ou au 01 41 18 16 83

Ateliers au sein des Alizés,
accueil écoute cancer, espace d'accueil et d'écoute pour les personnes touchées par le cancer et leurs proches : activités manuelles, coiffure, danse orientale, gym douce, initiation informatique, jeux, ostéo bien-être, psycho-oncologie, réflexologie plantaire, socio-esthétique, sophrologie en groupe, sophrologie thématique, théâtre, toucher bienveillant, yoga.

Programme complet sur suresnes.fr rubrique « Santé, prévention ».

Ateliers sur inscription au 01 41 18 18 03

© Adobe Stock

Don de sang
Est-ce que tu donnes pour les vacances ?

Grâce à la générosité des donneurs chaque année, 1 million de patients sont soignés ! Le 21 juillet de 11h à 16h dans la salle des fêtes de la mairie de Suresnes : devenez donneur en 4 étapes ! D'abord, un secrétaire vous accueillera, ensuite vous passerez un test pour vérifier votre aptitude au don (la santé avant tout !), puis vous serez prélevé de 400 à 500 ml de sang en quelques minutes seulement ! Pour finir, vous resterez dans l'espace détente « Pause A+ », espace convivial avec une collation offerte où on s'assurera de votre récupération après le don ! Alors, vous donnez pour les vacances ?

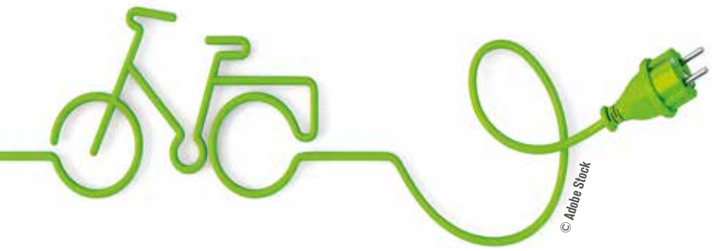
© Adobe Stock

Vélo à assistance électrique : une aide à l'achat

La Ville propose aux Suresnois de bénéficier d'une d'aide financière à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE). Cette aide (500 euros maximum) calculée sur le prix d'achat du VAE est variable selon le revenu fiscal. Limitée à une demande par foyer, elle ne concerne que les personnes majeures résidant sur le territoire. Toutes les conditions et modalités d'attribution sont décrites dans les documents à télécharger sur suresnes.fr. Son obtention est conditionnée par le dépôt d'un dossier et la signature d'une convention. Seuls les vélos neufs, homologués, achetés après le 1er septembre 2017 (inclus) sont éligibles.Un budget fixe a été établi, les demandes ne pourront être traitées que dans la limite de cette enveloppe.
Pour prétendre à cette aide financière, télécharger la Demande d'aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistante électrique, le Questionnaire mobilité et la Convention relative à l'attribution d'une aide financière. Renseignements : 01 41 18 17 61.

✱ Vaccinations gratuites

Elles sont proposées au Centre médical municipal (CMM) le vendredi de 17h à 19h. Gratuites, elles sont ouvertes à tous à partir de 6 ans. La prise de rendez-vous est conseillée mais les personnes sont reçues en fonction de leur ordre d'arrivée.
Il est nécessaire d'apporter sa carte vitale et son carnet de vaccination. Les vaccins obligatoires sont fournis. Renseignements auprès des infirmières du CMM, 12 rue Carnot et 01 85 90 79 13

✱ Permanences France Alzheimer

France Alzheimer propose une permanence à destination des aidants chaque 1er mardi du mois sans RDV à la maison des usagers de l'hôpital Foch et chaque 3e lundi du mois sur RDV au centre médical municipal Raymond Burgos. L'objectif : les aider à trouver des solutions adaptées à leurs besoins.
Contact : s.pellerin@noos.fr ou tél. : 06 89 29 59 59

✱ Ateliers diabète

Ils sont proposés par le Centre médical municipal en partenariat avec l'association Diabète 92. Animés par des professionnels, ils offrent de précieuses informations aux personnes diabétiques et à leur entourage. Inscription et thèmes au 01 47 69 72 26.

© Adobe Stock

Services publics

✱ **Médiathèque.** Du 1er au 28 juillet et du 21 au 31 août : ouverture mardi, vendredi : 12h30-19h / mercredi : 12h30-18h30 / Samedi : 10h30-18h30. Fermeture estivale le jeudi. La Médiathèque sera fermée du 31 juillet au 18 août, réouverture le 21 août.

✱ **La bibliothèque des Sorbiers** sera fermée du 31 juillet au 1er septembre.

✱ **Musée d'Histoire Urbaine et Sociale.** Fermeture du 30 juillet au 15 août inclus.

✱ **Cinéma Le Capitole.** Fermeture du mercredi 1er août au mardi 14 août inclus (réouverture le mercredi 15 août).

✱ **Espace jeuneS.** Fermeture du vendredi 27 juillet au soir au mardi 4 septembre matin.

✱ **Archives municipales.** Fermeture du 4 au 28 juillet.

✱ **Maison de quartier des Sorbiers.** Fermeture du vendredi 27 juillet vers 18h30/19h jusqu'au mardi 4 septembre à 9h.

✱ **Hôtel de ville.** Fermeture du lundi 23 juillet au vendredi 17 août inclus, sauf les célébrations de mariage.

✱ **Etat-Civil.** Horaires habituels en juillet en août, fermeture les samedis 14 juillet et 18 août. Il n'y aura pas de nocturnes les jeudis pendant cette période.

✱ **Centre médical municipal.** Fermeture du 4 au 18 août inclus, ainsi que le samedi 25 août.

✱ **Bureaux de poste.** Du 9 juillet au 2 septembre :

➜ Le bureau de poste de Suresnes Liberté, situé 54 rue des Chênes, sera ouvert du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30. Il sera fermé le lundi et le samedi.

➜ Le bureau de poste Cité-jardins, situé place de la Paix, sera ouvert de 8h à 13h du lundi au vendredi et de 8h30 à 12h30 le samedi.

➜ Le bureau de poste de l'Hôtel de ville, situé 1 rue Fizeau, conservera ses horaires habituels.

© Adobe Stock

Adresse temporaire pour le CCAS

Pendant les travaux de réaménagement qui dureront jusqu'au 31 octobre, les bureaux du CCAS sont situés au 28 rue Merlin de Thionville. Les horaires d'accueil du public ne changent pas : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (17h le vendredi). La permanence du jeudi soir (18h-19h) est définitivement supprimée. **Tél. : 01 41 18 15 71.**

A vos agendas
Vide-greniers Liberté

Un vide-greniers se termine, le prochain se prépare ! Notez la date du dimanche 23 septembre, de 9h à 19h pour l'événement du quartier Liberté (place Marcel Legras, rues de la Liberté, Huché et Payret-Dortail). Les inscriptions en ligne sur le portail famille seront ouvertes du 3 au 7 septembre inclus. Les créations de compte pour les personnes qui n'en disposent pas seront possibles à partir du 27 août.

© AdobeStock

plan canicule

Seniors
Pourquoi et comment s'inscrire ?

Depuis la canicule exceptionnelle de l'été 2003 ayant entraîné en France une surmortalité estimée à 15 000 décès, un Plan national Canicule a été élaboré. L'État a confié aux maires la charge de recenser les personnes isolées les plus fragiles face à l'augmentation durable des températures et d'organiser via le service municipal d'action sociale les prises de contact pour s'assurer de leur bonne santé. Ainsi que les conseiller afin de limiter les effets de la chaleur et les accompagner vers des lieux rafraîchis. Les dangers de la canicule ne se limitent pas aux coups de chaleur mais découlent aussi de la fatigue qui peut s'installer durant des épisodes de chaleur successifs. C'est la Préfecture qui décide du déclenchement d'une alerte canicule. Le dispositif préventif de veille, d'alerte et d'urgence mis en place par la Ville concerne les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes adultes en situation de handicap, résidant à leur domicile à Suresnes au moins une partie de l'été. L'inscription au registre est un acte volontaire, fortement recommandé. Les données personnelles sont protégées selon les règles de la Cnil. Elles permettent en premier lieu l'intervention des secours à domicile si nécessaire. En plus des actions menées par ses propres services, la Ville travaille en partenariat avec, notamment, la Croix-Rouge française (visites à domicile en soirée par les bénévoles) et les établissements d'hébergement pour personnes âgées. Par ailleurs, en situation d'alerte canicule de niveau 3, le CCAS propose aux personnes inscrites au registre de les orienter, voire les accompagner vers des lieux climatisés où elles sont accueillies. Inscription, de vous-même ou d'un proche, avec son accord, soit en remplissant le formulaire en ligne (www.suresnes.fr rubrique « toute l'actu »), soit après l'avoir téléchargé sur le même site et renvoyé par courrier (CCAS, Plan canicule, 2 rue Carnot, 92150 Suresnes), soit en l'ayant demandé au CCAS par téléphone (01 41 18 15 71) et qui vous l'enverra par courrier.

Réquisition
Le gymnase des Cottages a rouvert dès le 11 juin

La préfecture des Hauts-de-Seine avait réquisitionné le gymnase des Cottage pour héberger des migrants évacués du camp du Millénaire près de la porte de La Villette pendant un mois à compter du 30 mai. Ils n'y sont en fait restés que jusqu'au 6 juin. Après une remise au propre des locaux par l'Armée du Salut, qui assurait la prise en charge des hébergés, et la réinstallation de certains équipements par les services de la Ville, le gymnase a été rendu à l'usage des clubs et des scolaires dès le 11 juin. Christian Dupuy, maire de Suresnes avait insisté auprès du Préfet pour que cette occupation soit la plus courte possible.

Elles s'engagent pour l'Unicef

Elisa et Joséphine, deux jeunes ambassadrices de l'Unicef du collège Jean Macé, ont récolté 300 euros en vendant des gâteaux confectionnés par leurs soins sur le marché Zola samedi 2 juin. Elles ont échangé avec les Suresnois sur les projets portés par l'organisation des Nations unies. Leur action se plaçait dans le cadre de la seconde édition d'Uniday, rendez-vous solidaire de l'enfant et journée nationale de l'engagement.

Erratum Relais de Sarah

C'est bien à la passerelle des Arts et des Lettres (9 avenue du général de Gaulle), que son équipe dispense des cours de Français pour personnes de langue étrangère (FLE). Ces ateliers de vie étant réservés aux adhérents, les inscriptions pour l'année scolaire 2018/2019 débuteront le 10 septembre (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h a 15h30). Reprise des cours le lundi 1er octobre. Tél. : 01 42 04 05 74 ; mail : relais.sarah@wanadoo.fr

Médiathèque
Le prêt, on l'a à la borne

Le système de prêt de la Médiathèque sera modernisé cet été. L'utilisation de puces RFID et l'installation de quatre bornes autonomes de prêt permettront des démarches plus rapides et un meilleur service aux abonnés.

En plus de faciliter le prêt, cela va nous permettre de nous concentrer sur nos missions de médiation et de conseil. » Pour Giulia Frouin, responsable de l'accueil et des services aux publics de la Médiathèque, le changement de système qui va intervenir cet été pendant les trois semaines de fermeture était devenu incontournable. En effet le système actuel, électromagnétique, date de sa création, il y a 18 ans. En passant à un système par puces RFID, quatre bornes où l'on pourra enregistrer ses livres, CD, DVD, revues ou rendre ses documents, vont pouvoir être installées. Sachant qu'elles liront plusieurs documents à la fois, la démarche pour les utilisateurs sera plus rapide. Côté confidentialité, aucune information ne sera stockée dans les puces, qui serviront aussi d'antivol. Leur mise en place va également nécessiter le changement des portiques d'entrée et de sortie de la Médiathèque. Les nouveaux, équipés de faisceaux, permettront d'établir des statistiques très précises sur la fréquentation. « *Ce sera un précieux outil d'aide à la décision en matière d'amplitude horaire* », précise Giulia Frouin.

Ce service plus stable et moderne, reposant sur les nouvelles technologies, n'engendrera pas de réduction de poste d'autant que les bureaux d'accueil « classiques » seront maintenus.

Quant aux bornes autonomes, certaines, plus basses, seront accessibles aux enfants et aux personnes à mobilité réduite.

L'investissement s'élève à 115 000 euros pour les automates de la médiathèque du centre-ville et la future de la Poterie (lire page suivante), dont 35% seront subventionnées par l'Etat.

5 En centimètres la largeur des puces RFID carrées qui seront collées dans chaque document.

Signer global, agir local

Suresnes est la première ville à recevoir le label Global Deal de l'OCDE et de l'OIT. Il salue les organisations qui promeuvent le dialogue social.

Béatrice de Lavalette au siège de l'OCDE.

La candidature de la Ville de Suresnes pour rejoindre le Global Deal vient d'être acceptée. Elle devient par-là la première ville du monde à recevoir ce label qui engage gouvernements, entreprises, syndicats et autres organisations à renforcer le dialogue social à tous les niveaux. Global Deal étant co-piloté par l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), c'est au siège de cette dernière à Paris que Béatrice de Lavalette, adjointe au maire déléguée aux Ressources humaines et au Dialogue social et vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France en charge du Dialogue social, a représenté Suresnes lors de la présentation du rapport fondateur de Global Deal, le 18 mai. Le label vient saluer la conception suresnoise d'un dialogue social levier de performance publique et de progrès social.

L'élue s'est dite « *très fière et honorée que Suresnes puisse contribuer à la construction de l'avenir du travail par le dialogue social grâce à une politique innovante, volontariste et pionnière* ». La Ville a par exemple élaboré en 2009 une charte de reconnaissance du parcours syndical et mis en place un régime indemnitaire au mérite à la suite d'un accord signé en 2015 avec les organisations syndicales (CGT, CFDT et FO).

À titre d'exemple, la Tunisie, la CFDT ou encore Danone et Air France font également partie du club des organisations qui mettent en œuvre concrètement, au quotidien, le dialogue social.

Nouvelle médiathèque

Construire ensemble **la Poterie**

Fin 2019, la médiathèque de la Poterie remplacera près de la Cité-jardins la bibliothèque annexe actuellement située dans la maison de quartier des Sorbiers. Les habitants sont invités à exprimer ce qu'ils attendent du futur équipement lors d'une série de rencontres.

Stéphane Legras

© Carole Martin

Faites attention à la hauteur des bacs des livres pour enfants », lance Dominique. Puisque la Ville va construire une nouvelle médiathèque rue de la Poterie, l'équipe de la médiathèque de Suresnes a donc organisé, en lien avec l'adjoint à la culture Jean-Pierre Respaut, deux premières sessions de réunions avec les habitants en mars et juin, à la maison de quartier des Sorbiers. Des sièges plus confortables pour bouquiner plusieurs heures ? Une zone calme pour travailler ? Un espace pour assister à des conférences ? Pour connaître les attentes des futurs utilisateurs d'une médiathèque, quoi de mieux que de les leur demander.

Si dans les deux cas le projet et le calendrier leur ont été présentés (lire encadré), la première série de réunions a permis aux habitants de la Cité-jardins et du quartier du Mont-Valérien d'exprimer leurs habitudes culturelles : pratiques chez soi, dans le quartier, en dehors de Suresnes ? Ils ont aussi transmis de précieuses informations sur les équipements qu'ils fréquentent régulièrement (théâtre, salle de concert, cinéma, bibliothèque…) et leur éventuelle utilisation de services de streaming pour la musique et la vidéo.

La seconde vague a permis d'aller encore plus loin et de se projeter dans le futur. Les bibliothécaires ont abordé plus en détail la question de l'aménagement, évoquant notamment avec les habitants les possibilités d'ambiance. La programmation culturelle et les services que l'on pourrait retrouver dans le nouvel équipement seront discutés lors des rendez-vous de la rentrée.

Salle « Snoezelen »

Plusieurs dizaines de riverains ont participé et fait des propositions concrètes. Ainsi Stéphanie a-t-elle évoqué *« une salle snoezelen »* (concept hollandais développé dans les années 1970 et fondé sur un espace sensoriel dédié à la relaxation). Curieux, Benoît était lui très attentif aux plans. *« Il ne s'agit pas d'un engagement, mais nous tenterons de mettre en adéquation les attentes des habitants, que nous espérons être les futurs utilisateurs, avec les critères règlementaires et les contraintes budgétaires et techniques auxquels est soumis le futur établissement. Cette seconde médiathèque a vocation à faire cohabiter tout le monde en son sein et à proposer une offre culturelle de qualité adaptée au quartier »*, expliquent les bibliothécaires. En parallèle, un travail est mené depuis plusieurs mois avec les autres structures municipales et associatives afin de prendre en compte les besoins spécifiques du quartier.

Prochaines réunions, samedi 15 septembre (10h), mercredi 19 septembre (20h), mercredi 28 novembre (20h) et samedi 1er décembre (10h), à la maison de quartier des Sorbiers, 5 allée des Platanes.

Fiche de lecture

La nouvelle médiathèque de la Poterie devrait ouvrir fin 2019. Elle s'intègrera en rez-de-jardin dans une opération immobilière située rue de la Poterie qui comprendra également des logements, l'école d'arts plastiques, (elle quittera la passerelle avenue Charles de Gaulle), et une salle polyvalente. Elle proposera, sur une surface plus importante, une offre culturelle plus étoffée et des documents plus divers (musique, cinéma, jeux vidéo, littérature).

Écoles

Rentrée scolaire changement de rythme

Le 3 septembre, les 4 800 enfants suresnois reprendront le chemin de l'école primaire. Au programme de cette rentrée : une organisation de la semaine sur 4 jours. Plus qu'un retour à une ancienne organisation ou une réorganisation, la Ville a évalué son projet éducatif territorial en s'appuyant sur la concertation et la coopération de l'ensemble des partenaires.

Céline Gazagne

© Adobe Stock

Inscription au centre de loisirs du mercredi

Pour l'accueil à la journée et à la demi-journée (sans repas), ouverture des inscriptions* le 15 juillet suresnes.fr / Démarches en ligne.

*Dans la limite des places disponibles

Après la concertation menée en décembre 2017 auprès des familles et des conseils d'école, qui a conduit à prendre la décision de revenir à un rythme de 4 jours d'école par semaine, la ville de Suresnes a souhaité prendre le temps de la réflexion et de la concertation. Car il ne s'agissait pas simplement de trouver une nouvelle organisation, mais de *« mettre en place un projet structurant, qui a des conséquences directes sur le travail des enseignants, sur l'offre d'activités périscolaires et extrascolaires et sur l'organisation quotidienne des familles suresnoises »*, précise Muriel Richard, adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, à l'Action éducative et périscolaire. Aussi, la Ville a mis en place une vraie démarche d'échanges avec les différents acteurs de l'éducation. Cela s'est concrétisé en avril et en mai par la tenue de 11 ateliers portant sur 6 thématiques de l'éducation (pause méridienne, temps d'accueil, centre de loisirs, extrascolaire…), réunissant les enseignants et directeurs d'établissement, les représentants des parents d'élèves, les services de la Ville concernés et des partenaires extérieurs. Pour chaque thème, les besoins de l'enfant, des familles, des équipes pédagogiques, les objectifs et les moyens d'y parvenir ont été passés au crible. Ces réunions ont permis de faire émerger des idées et propositions. De ce travail commun et concerté, la Ville a tiré un nouveau Projet éducatif territorial, qui sera présenté dans le Suresnes magazine de septembre.

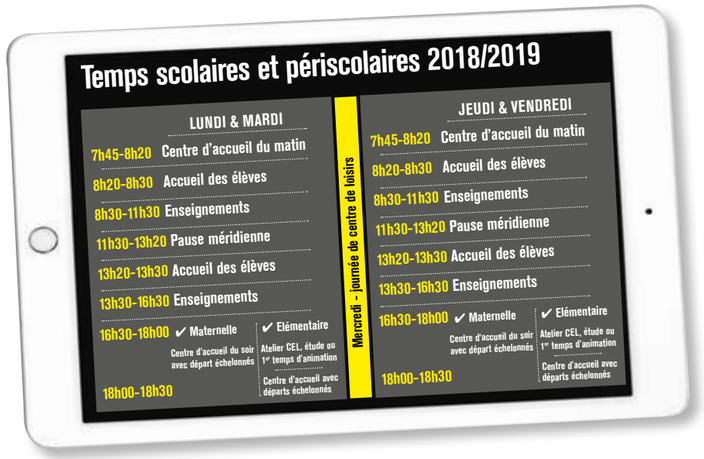

La nouvelle semaine de 4 jours

Une nouvelle organisation (tableau ci-contre) est d'ores et déjà présentée aux familles : les écoliers pourront être accueillis de 7h45 à 18h30, ils bénéficieront de 6 heures d'enseignements par jour ; la pause méridienne –qui a fait l'objet d'une réflexion toute particulière– durera 2 heures. Les enfants scolarisés en élémentaire profiteront, à différentes périodes de l'année, de 3 possibilités pour le temps d'accueil du soir : atelier CEL, études ou temps d'animation. Enfin, Suresnes, fidèle à ses engagements en faveur de l'égalité homme-femme et avec la ferme volonté de ne pas pénaliser les familles qui s'étaient organisées depuis plusieurs années autour de la semaine de 4,5 jours d'école, propose un accueil en centre de loisirs le mercredi, à la journée entière ou à la matinée sans repas. Les inscriptions seront possibles à partir du 15 juillet.

Dimanche 29 juillet

Le Tour de France passe par Suresnes

© Audrey Clerot

Le boulevard Henri Sellier sera fermé dès 14h et le stationnement neutralisé la veille le long du trajet.

Avis aux amateurs : venant des Yvelines le peloton du Tour de France, précédé de sa célèbre caravane, passera par Suresnes et le boulevard Henri Sellier le dimanche 29 juillet pour la dernière étape de la Grande boucle.
➜ Les coureurs sont attendus autour de 17H25 et on peut escompter qu'ils fileront à vive allure dans la descente qui mène vers la Seine et l'arrivée aux Champs-Élysées.
➜ Le passage de la course aura aussi des conséquences sur la circulation et le stationnement pour les riverains.
➜ Afin d'assurer la sécurité des coureurs et des spectateurs, **la voie sera interdite à la circulation entre 14h et 18h30 et plusieurs axes perpendiculaires seront neutralisés le long du trajet.**
➜ Durant cette période les transits vers Paris devront se reporter sur les ponts de Saint-Cloud et de Puteaux et des itinéraires de substitution seront mis en place.
➜ Enfin, le long du trajet les emplacements de stationnement devront avoir été libérés la veille. Le stationnement sera en effet interdit du samedi 22h au dimanche 18h30.

Travaux : La ville se refait une beauté

L'été est la saison idéale pour mener à bien des travaux de voirie, d'entretien, de rénovation ou de restructuration des bâtiments.

Écoles :

▸ À l'école maternelle Vaillant, un appartement sera transformé en salles d'activités. ▸ À l'école maternelle Dunant, c'est un centre d'accueil périscolaire qui sera aménagé dans l'ancien jardin d'enfants Roule-Galette. ▸ Comme chaque été, les écoles font aussi l'objet de travaux permettant d'améliorer les performances énergétiques, c'est le cas cette année des écoles Wilson et Vaillant-Jaurès et de l'école Pontillon. La plupart des établissements font l'objet de travaux divers de peinture, réfection des faux-plafonds et des sols, etc. Dans le cadre de l'école numérique et de l'équipement en tableaux numériques interactifs, des prises électriques et informatiques sont installées dans de nombreuses classes.

© Adobe Stock

Équipements sportifs :

➜ Remplacement du gazon synthétique du terrain 2 du stade Jean Moulin du 15 juillet au 15 août.
➜ Réfection totale du stade Maurice Hubert : remplacement total de la piste avec déplacement des aires de saut à la perche longueur et hauteur. Création de 4 vestiaires.
➜ Centre sportif des Raguidelles : travaux d'isolation thermique, réfection du faux-plafond du gymnase.
➜ Fermeture exceptionnelle du gymnase Berty Albrecht (infiltrations dues à la nappe phréatique). Des solutions de repli ont été trouvées pour les clubs résidents (Badminton club suresnois, Association suresnoise de tennis de table) et les scolaires.

Travaux divers de mise en accessibilité des bâtiments communaux.

Voirie :

➜ Rue Rouget de Lisle (réaménagement de l'espace, création de jardinières, modification du stationnement, éclairage public, réfection des trottoirs et de la chaussée) jusqu'à fin septembre. Conséquence : stationnement côté pair ou impairs selon l'avancée des travaux avec circulation maintenue.
➜ Circulation restreinte rue Guillaume Lenoir dans le cadre des travaux de renouvellement des réseaux eau/gaz/électricité de la rue du Calvaire du 1er au 31 juillet.
➜ Rue Cluseret : réfection de la chaussée dernière semaine d'août, la circulation et le stationnement seront ponctuellement suspendus, une information sera diffusée aux riverains.
➜ Réfection des trottoirs et rénovation de l'éclairage public rue Curie (pas de dates à ce jour) : peu d'incidences.
➜ Travaux d'assainissement) rue Voltaire du 12 juin au 20 juillet.
➜ Rue Emile Duclaux : réaménagement total (cf. rue R. de Lisle) jusqu'à fin septembre. Conséquences : stationnement fortement perturbé selon l'avancée des travaux.
➜ Rue Claude Burgod : construction d'un immeuble jusqu'à début novembre. Conséquences : neutralisation de 7 places stationnement, 1 voie seule voie de circulation sur 30m.
➜ La rue Pasteur est à double sens jusqu'à la fin du mois d'août pour faciliter les emménagemsement de la chaussée sur 1 voie (mise en double sens alterné) et stationnement partiel.

AGENDA

MAISONS DE QUARTIER

Maison de quartier des Sorbiers
5 allée des Platanes // **Tél. : 01 45 06 64 51**
Fermeture du 27 juillet au soir au 4 septembre au matin

Maison de quartier Gambetta
27 rue Gambetta // **Tél. : 01 42 04 20 96**
Fermeture du 27 juillet au soir au 4 septembre au matin

Maison de quartier des Chênes
5 rue Nougier // **Tél. : 01 42 04 75 56**
▸ Fermeture le 27 juillet au soir sauf pour les adolescents de 11 à 15 ans. Rendez-vous du 30 juillet au 24 août balade parisienne et pique-nique, activités sportives et nautiques, détente sur les plages parisiennes et sorties de loisirs.

Ludothèque des Sorbiers
Cet été encore, la ludothèque des Sorbiers organise des mobiludos dans les parcs et squares de la ville.

LE MERCREDI 11 JUILLET DE 10H À 13H
➜ au marché Émile Zola (esplanade des Courtieux),
LE MERCREDI 18 JUILLET DE 15H À 18H30
➜ au square Léon Bourgeois,
LE MERCREDI 25 JUILLET DE 15H À 18H30
➜ au parc du Château.
La ludothèque ferme ses portes jeudi 5 juillet 2018 au soir.

LA CLEF D'OR

1 avenue d'Estournelles de Constant // **Tél. : 01 41 38 94 70**
Ouvert à toutes les familles, la Clef d'or, espace d'accueil enfants-parents, accueille les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un parent qui reste présent.
Adhésion annuelle : 15 euros par famille donnant accès à toutes les prestations (La Parenthèse, les ateliers, l'Espace parents).

ATELIERS
3 JUILLET ➜ Atelier Massages bébés
▸ DE 14H A 15H
Vous souhaitez être accompagnés pour masser votre bébé, vous avez des questions sur cette pratique ou vous le massez déjà et souhaitez diversifier les massages.

CENTRE MEDICAL MUNICIPAL

12 rue Carnot // **Tél. : 01 85 90 79 13**
Fermeture du 4 au 18 août inclus, ainsi que le samedi 25 août.

SUR RENDEZ-VOUS ➜ Permanences de France Alzheimer.
Sue Pellerin au 06 89 29 59 75 ou par mail s.pellerin@noos.fr .
Voir Suresnes mag 296 page 22.

FEMMES RELAIS

Si vous avez envie de les rejoindre, réouverture le 4 septembre 2018 dès 9H30.
En attendant, pour toutes interrogations ou inscriptions, **contactez le 01 41 18 02 19**

RELAIS DE SARAH

Tél. : 01 42 04 05 74
Fermeture du 29 juin au soir au 3 septembre au matin

CYBERESP@CE

1 place Stalingrad // **Tél. : 01 47 72 26 63**
Fermeture du 3 août au soir au 11 septembre au matin

ESPACE JEUNES

6 allée des Maraîchers // **Tél. : 01 41 18 15 25**
Fermeture du 27 juillet au soir au 4 septembre au matin

SURESNES INFORMATION JEUNESSE

BIJ Espace jeuneS **fermé du 30 juillet au 22 août au matin**
PIJ Payret **fermé jusqu'au 29 août au matin**

MISSION LOCALE

Espace jeuneS
Fermeture du 27 juillet au soir au 27 août au matin
Les jeunes Suresnois pourront être reçus à la Mission locale de Rueil Malmaison, 128 rue Danton, **tél. : 01 57 61 45 80**

Tranquillité publique

Pas de vacances **pour les acteurs de la sécurité publique**

La tranquillité publique est une préoccupation majeure des citoyens et de la municipalité, que l'on soit présent ou absent de sa ville, comme en cette période de vacances d'été. Police nationale et police municipale de Suresnes œuvrent de concert, tout au long de l'année, à la sérénité des Suresnois. **Thierry Wagner, Florence Rajon, Céline Gazagne. Photos : Benoît Moyen**

Partez serein en vacances ». Le slogan de l'opération Tranquillité vacances est de nouveau d'actualité cet été. Le commissariat de police de Suresnes peut, sur inscription préalable, organiser des patrouilles pour surveiller domicile ou commerce en l'absence de ses occupants (lire page 27). Opérationnel 24h/24, 7 jours sur 7, il est associé dans cette mission à la police municipale. Le partenariat efficace entre « les deux polices » n'est pas nouveau, comme l'explique Daniel Montet, adjoint au maire délégué à la Sécurité et à la prévention, à l'origine de la création de la « PM » de Suresnes en 2001. *« Le gros du travail de la police municipale, c'est de faire de la prévention, du contact sur le terrain, à pied, de rencontrer les gens, de rassurer la population, d'être à l'écoute de ce qui se passe en matière d'atteinte à la tranquillité dans les différents quartiers de la ville et de faire remonter ces informations pour contribuer aux solutions et actions à mettre en œuvre éventuellement. »* Active la nuit depuis

Cet été, comme tout au long de l'année, les effectifs de la police nationale et ceux de la police municipale restent au plus près de la population suresnoise.

2016, la police municipale peut ainsi répondre aux sollicitations des Suresnois en matière de tapage et de rassemblements, seule ou en collaboration avec la police nationale (lire page 28). *« Dès la création de la police municipale, j'ai souhaité qu'elle soit en très bons rapports avec la police nationale et qu'il y ait des actions communes, comme par exemple les contrôles de vitesse ou d'alcoolémie. Que les deux polices se connaissent, sans rivalité ni antagonisme »* ajoute Daniel Montet.
La population est la même, les délinquances auxquelles agents municipaux et nationaux peuvent être confrontés aussi.

« Coproduction de sécurite »

« Nous sommes amenés à effectuer différents types de missions en partenariat avec la police municipale », confirme Émilie Moreau, commissaire de Police, « patronne » du commissariat de Suresnes, à la tête d'un effectif de 80 agents. *« Plusieurs fois par mois, nous effectuons des opérations de sécurisation communes : des patrouilles mixtes sur des zones et des horaires ciblés en fonction de doléances de la population, des bailleurs sociaux ou des conseils consultatifs de quartiers auxquels je participe »* précise-t-elle. Avec l'accord du procureur de la République pour contrôler toute personne et le renfort d'effectifs départementaux, de policiers de la brigade anti-criminalité (BAC) et de la brigade canine départementale spécialisée dans la détection des produits stupéfiants et connaissant bien les réglementations relatives aux chiens dangereux, les policiers visitent ainsi tous les halls d'immeubles et les parkings, renforçant leur présence, de jour comme de nuit. *« Très régulièrement, nous demandons un renfort de la police municipale pour sécuriser des opérations de police judiciaire telles que des interpellations programmées »*, poursuit la commissaire. Plus quotidiennement, police municipale et police nationale travaillent ensemble sur des opérations de police secours, accidents ou incendies, et des opérations conjointes de contrôle routier pour la détection d'infractions et de comportements dangereux en ville. *« Les missions sont partagées sur la base de protocoles, d'une convention de coordination entre Police nationale et mairie de Suresnes. C'est véritablement un partage des missions : chacun sait ce qu'il a à faire »* indique Daniel Montet pour qui *« on peut vraiment parler de co-production de sécurité ». « C'est un partenariat qui fonctionne très bien et qui ne cesse de se développer. Depuis deux mois nous partageons même notre trafic radio, ce qui nous permet de gagner en réactivité et en efficacité »* commente Émilie Moreau, *« mais la sécurité est l'affaire de tous. Chaque Suresnois doit se sentir impliqué et peut être vigilant, à la fois dans le contexte actuel de Vigipirate, mais également pour la sécurité du quotidien »*.

Opération Tranquillité vacances

➜ L'opération Tranquillité vacances est mise en place sur tout le territoire national pendant les vacances d'été. Si vous partez au moins trois jours complets, la police nationale et la police municipale peuvent assurer dans le cadre de leurs patrouilles, des passages fréquents à votre domicile pendant votre absence, de jour comme de nuit.
➜ Pour bénéficier de ce dispositif gratuit pour son domicile ou pour son commerce, il suffit de se rendre, au moins 5 jours avant son départ, au commissariat de Suresnes, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, ou de s'inscrire via Internet, et de bien préciser code d'accès et étage s'il s'agit d'un appartement (pour accès aux parties communes et paliers uniquement).
➜ En 2017, à Suresnes, 120 foyers ont bénéficié de l'opération Tranquillité vacances.
Inscription en ligne via le site https://mon.service-public.fr ou au commissariat de police de Suresnes : 1 place du Moutier. Tél. : 01 46 25 03 00

Police municipale

Sécurité et proximité

Née à Suresnes il y a 17 ans, la police municipale, aux pouvoirs différents de ceux de la police nationale, assure le bon ordre de la vie publique. Explications.

Contrairement à la police nationale, qui dépend de l'État, la police municipale veille au respect des arrêtés de police du maire. Composée de 24 agents, hommes et femmes, elle intervient jour et nuit pour des cas de stationnement gênant ou encore des conflits de voisinage. À la différence de la police nationale, les agents de police municipale ne peuvent effectuer de contrôles d'identité, mais seulement relever les identités lors d'infractions. *« Nous n'avons pas non plus droit aux enquêtes préliminaires car nous sommes des agents de constatation »*, souligne Régis Vignon, chef de la police municipale de Suresnes depuis 2016. *« Et nous ne prenons pas les plaintes ; nous sommes agents de police judiciaire adjoints. »* En revanche, les deux services, à Suresnes, comme dans de nombreuses villes françaises, collaborent en bonne intelligence.

La police municipale gère également le Centre de Surveillance Urbaine (CSU) qui dispose de 84 caméras réparties sur l'ensemble de la ville. Treize agents scrutent 24 heures sur 24 les écrans vidéo et peuvent, en cas de constat de délit, déclencher une intervention de la police nationale ou municipale. Les images peuvent se révéler utiles a posteriori, dans le cadre d'enquêtes judiciaires. *« Les officiers font une réquisition et nous faisons une extraction vidéo qui peut être jointe à la procédure »*, explique Régis Vignon. Le déport des images du CSU vers le commissariat permet à la Police nationale d'avoir une visibilité en temps réel, 24h/24. Une convention a été établie avec Hauts-de-Seine Habitat permettant de reporter ponctuellement vers le CSU de la Ville les images des caméras déployées par le bailleur dans les parties communes de ses immeubles et les parkings.

En plus d'un équipement de défense et d'armes de poing (voir encadré), les policiers municipaux sont équipés de caméras portatives qui permettent d'enregistrer les interventions. *« Ce n'est pas une mesure systématique, mais elle peut être utile lorsqu'il y a risque de débordement »*, souligne le responsable. **Florence Rajon**

L'équipement des policiers municipaux

Ils sont équipés de gilets pare-balles, de tonfas (des bâtons de défense), de matraques télescopiques, d'une bombe lacrymogène, et d'un pistolet à impulsion électrique Tazer. Après les attentats de 2015, l'équipement, jugé insuffisant face aux menaces qui pesaient sur la France et sur l'intégrité des agents eux-mêmes, la mairie a choisi d'équiper sa police municipale d'armes létales. Depuis 2017, les policiers municipaux sont équipés de Glock 17, des pistolets semi-automatiques de 9 mm. Leur usage est très strictement encadré. Avant d'obtenir une autorisation de port d'arme, les policiers municipaux doivent suivre une formation préalable d'une semaine à l'issue de laquelle, ils sont déclarés - ou non - compétents. Les contrôles bi-annuels sont stricts : les policiers ont l'obligation de procéder à deux tirs de 50 cartouches minimum par an. Tous ne sont pas encore armés : sur les 24 agents, une quinzaine a obtenu son port d'arme.

© Adobe Satck

DU BON USAGE DES PARCS ET JARDINS

Suresnes bénéficie de nombreux espaces verts et aires de jeux répartis sur tout le territoire de la commune. Sur place, un règlement rappelle les bons usages et les différents âges d'accès aux structures, mais quelques règles élémentaires de civilité demeurent toujours utiles à rappeler quand viennent les beaux jours.

✱ Les 10 parcs et jardins de la ville sont ouverts de 8h à 21h30, du 1er mai au 31 août (8h30-21h pour la Terrasse du Fécheray). Pour des raisons de respect du voisinage et de sécurité des utilisateurs, les 16 aires de jeux, même celles qui ne possèdent pas de dispositif de fermeture, sont assujetties aux mêmes horaires.

✱ Les sites sont interdits aux véhicules à moteur, aux engins à moteur (drones, etc.) et aux deux roues sauf poussettes, fauteuils roulants, deux roues tenus à la main.

✱ Les animaux, y compris chiens tenus en laisse, chats et autres petits animaux domestiques ne sont pas acceptés dans les parcs et jardins de la ville.

✱ Bien sûr, il est interdit d'y allumer des feux, y compris réchauds et barbecues.

✱ Les rassemblements faisant usage d'appareils sonores bruyants ou d'instruments de musique sont proscrits.

✱ Apprécier et respecter le travail de fleurissement des jardiniers de la ville est bon pour la santé.

La liste des parcs, jardins, squares et aires de jeux est disponible sur www.suresnes.fr, rubrique Temps libre.

À partir de quand doit-on signaler **un fait à la police ?**

Par crainte de déranger les fonctionnaires de police pour quelque chose de banal, ou de se mêler des affaires des autres, chacun hésite parfois à signaler au 17 des comportements ou faits inhabituels. Voici quelques exemples de bons réflexes à adopter, en conservant à l'esprit que le numéro de téléphone 17, Police secours, doit être réservé aux urgences.

Je remarque un véhicule ou des personnes au comportement suspect ou un fait qui me paraît anormal
Appeler le 17, disponible 24h/24. Mieux vaut faire déplacer une patrouille pour rien que de devoir enregistrer des infractions après coup.

Je constate en sortant de chez moi qu'un véhicule qui n'est pas le mien a été dégradé
Appeler le commissariat. On peut signaler des faits dont on n'est pas soi-même la victime. Vous constatez qu'un véhicule a été dégradé, vitre cassée, dont vous ne connaissez pas le propriétaire. Vous pouvez le signaler au commissariat. La police viendra vérifier et, à partir de la plaque d'immatriculation du véhicule, retrouvera le propriétaire qui pourra déposer une plainte.

Je suis témoin oculaire ou auditif d'une scène de violence
Appeler le 17. C'est le devoir de tout citoyen de signaler une situation où l'on considère qu'une personne peut-être en danger.

Je suis témoin d'un accident de la circulation avec ou sans blessé
Appeler le 17. La première manière d'aider les personnes impliquées est d'appeler le 17 ou le 18 (sapeurs-pompiers). Ils se mettront en relation et interviendront ensemble pour porter assistance et sécuriser les lieux.

Mon véhicule a été fracturé ou mon domicile cambriolé
Appeler le 17. Le bon réflexe pour protéger traces et indices : appeler le 17 et ne rien toucher pour ne pas effacer d'empreintes éventuelles. La police viendra effectuer le constat des dégradations nécessaire à votre assureur. Le dépôt de plainte peut être effectué plus tard avec la liste des choses dégradées ou volées. Ne pas faire changer les serrures avant d'avoir appelé le commissariat.

Je suis victime de harcèlement moral
Porter plainte au commissariat. Tous les crimes et délits doivent faire l'objet d'un dépôt de plainte au commissariat. Entrent dans cette catégorie : Délits : vol, harcèlement moral, attouchements sexuels, homicide involontaire… Crimes : meurtre, viol… Seules les personnes subissant le préjudice peuvent déposer plainte.

Quand puis-je pré-déposer plainte en ligne ?
La possibilité d'effectuer un pré-dépôt de plainte en ligne sur www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr ne concerne que les atteintes contre les biens dont l'auteur est inconnu : vol dans résidence principale ou secondaire, dans véhicule automobile, vol de deux roues, de téléphone mobile, dégradation ou destruction de biens privés, escroquerie ou abus de confiance… Depuis le mois de mai dernier, la pré-plainte est également possible pour les délits de diffamation et de discrimination.

APPEL 17 : pourquoi il faut donner son nom

Pour des raisons de sécurité, au même titre que les sapeurs-pompiers, les fonctionnaires de police doivent être en mesure de pouvoir rappeler la personne qui signale un fait. Le « contre appel » permet de se prémunir des plaisantins, des guet-apens contre les policiers et, en arrivant sur le lieu signalé, de rappeler la personne pour un complément d'information si nécessaire. Le policier qui décroche au 17 doit donc prendre le nom et le numéro de téléphone du « requérant » qui peut néanmoins demander à ce que son anonymat soit garanti et que son identité ne sorte pas des services de la police. Les fausses alertes constituent un délit pénal.

Police Secours : 17 (24h/24) - Commissariat de Suresnes : 01 46 25 03 00

Conseils pour partir tranquille

© Marine Volpi

Par Émilie Moreau, commissaire de Police, chef de la circonscription de Sécurité de Proximité de Suresnes

POUR SÉCURISER VOTRE DOMICILE AU QUOTIDIEN

● **Fermez les accès:** verrouillez portes, fenêtres, portail et garage en cas d'absence et lors de tous vos déplacements (même de courte durée) ; ne quittez pas une pièce dont vous avez laissé la fenêtre ouverte au rez-de-chaussée et n'oubliez pas de fermer à clé votre domicile la nuit.

● **Veillez sur vos clés :** ne dissimulez pas de clé dans une cachette et ne laissez jamais vos clés dans la boîte aux lettres ni sous un paillasson, et pas de clé sur la serrure des portes vitrées, même à l'intérieur. N'inscrivez ni nom ni adresse sur les trousseaux de clés.

● **Prémunissez-vous contre les effractions :** placez hors de portée les objets susceptibles de faciliter la commission d'une effraction (outils et mobilier de jardin, échelles, etc.).

● **Adoptez des mesures dissuasives :** équipez-vous de dispositifs de sécurité (alarmes - à brancher à la moindre absence -, portes blindées, serrures de sécurité, détecteurs de présence, etc.).

● **Listez vos biens :** inventoriez, photographiez et faites éventuellement expertiser vos objets de valeur ; notez les numéros de série et les références de vos équipements high-tech ; conservez vos factures.
Si possible, évitez de conserver à domicile des objets de très grandes valeurs ou d'importantes sommes d'argent.

● **Assurez-vous de l'identité de vos visiteurs :** avant de laisser entrer une personne inconnue chez vous, contrôlez son identité (si elle se présente au nom d'une société, en cas de doute, cherchez vous-même le numéro de l'entreprise et appelez-la) ; ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile et soyez vigilant sur le démarchage à domicile.

EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE

● **Inscrivez-vous à l'opération Tranquillité vacances :** cogéré par la police nationale et la police municipale, ce service gratuit vous permet de bénéficier d'une surveillance de votre domicile pendant votre absence de trois jours ou plus.

● **Prévenez vos voisins :** indiquez-leur vos dates d'absence et demandez-leur de signaler à la police tout fait suspect.

● **Donner un air de vie,** en laissant croire que le lieu est toujours habité. Par exemple demander à ses voisins de relever le courrier régulièrement, d'ouvrir et de fermer les volets. On peut aussi investir dans des systèmes de lampes programmables qui s'allument et s'éteignent automatiquement.

● **N'alertez pas les cambrioleurs :** n'annoncez pas sur les réseaux sociaux vos dates de départ et de retour et n'enregistrez pas de message sur votre répondeur révélant votre absence et sa durée.

ADOPTEZ LES BONNES RÉACTIONS

● **N'hésitez pas à composer le 17** en cas de doute sur un comportement inhabituel ou un fait suspect dans votre périmètre d'habitation : ne prenez pas d'initiative, mais essayez de relever des éléments d'identification.

● **Prévenez immédiatement la police si vous constatez une effraction** et ne touchez à rien en attendant les fonctionnaires de police qui procéderont à des relevés de traces et indices ; faites opposition auprès de votre banque concernant vos cartes de crédit et chéquiers volés ; déposez plainte, muni d'une pièce d'identité, au commissariat de police.

TOUS VIGILANTS

Une des meilleures armes contre les cambriolages, c'est la vigilance de tous.

CONCOURS CLÉMENCEAU
un rapprochement artistique entre jeunes et policiers

11 élèves du collège Jean Macé ont reçu le 2e prix du concours Clémenceau au Sénat, le 8 juin.

À l'initiative du commissariat de police de Suresnes, c'est la première fois qu'un établissement scolaire suresnois participait au concours artistique Clémenceau, créé il y a deux ans au niveau départemental pour rapprocher les jeunes et la police, en lien avec l'Éducation nationale. Dans une première séquence, les 11 collégiens de 4e ont visité le commissariat de Suresnes, le centre d'information et de commandement de Nanterre et le centre de loisirs du parc des Chanteraines à Gennevilliers, géré par des policiers qui utilisent le sport pour aider les jeunes en difficulté. Ils ont questionné les policiers sur leurs missions et sur leur métier et créé un rapport différent avec la police. Encadrés par le médiateur éducatif du collège, les jeunes devaient ensuite concevoir une œuvre artistique en équipe sur le thème « L'intervention de Police secours » et montrer une autre facette du travail de la police. Le groupe a choisi de le faire à travers un court métrage vidéo, *La vérité derrière les apparences*, qui a été projeté dans la salle Clémenceau du Sénat, lors de la cérémonie de remise des prix du concours, dont les collégiens suresnois ont obtenu le 2e prix.

Prévention de rue

Jeunesse : prévenir et accompagner

© ASD

Depuis quelques semaines, des jeunes Suresnois participent aux côtés des éducateurs de l'ASD à un chantier de rafraichissement d'un local de la Ville à la Cité-jardins. Ce local est partagé par l'ASD et le dispositif de Réussite éducative. Peinture, graff, bricolage, etc., les adolescents vont apprendre et utiliser différentes techniques pour transformer cet espace en un lieu accueillant où ils pourront à la rentrée profiter d'un « accueil libre ». Ce chantier est un exemple d'opération mise en place par l'ASD pour impliquer les jeunes dans une action positive et constructive aux côté d'adultes.

Les éducateurs de l'Association de prévention du Site de La Défense, créée en 1991 et agréé par le conseil Départemental des Hauts-de-Seine pour intervenir à La Défense, connaissent bien la ville de Suresnes puisqu'ils y travaillent depuis 2000. La convention qui associe la Ville et l'association est renforcée depuis l'an dernier : cela implique un accroissement des effectifs présents sur le terrain et des objectifs fixés par la Ville. Les éducateurs travaillent avec l'ensemble des partenaires du territoire : CELIJE, Mission locale, Collectif Solidaire des Chênes, Suresnes Information Jeunesse, établissements scolaires, maisons de quartier…

Essayer de responsabiliser

Le travail de rue, quotidien des éducateurs de l'ASD, est un moyen et non une fin. Il permet, à force de présence régulière, de patiente immersion et de persévérance, d'apaiser des tensions au sein de l'espace public – entre des jeunes et des habitants ou entre des jeunes et les institutions ou les forces de l'ordre -, d'empêcher des jeunes fragilisés de se marginaliser ou, dans les meilleurs des cas, d'en ramener certains vers les institutions ou l'école. *« De longs mois sont nécessaires,* explique Nabil, éducateur de l'ASD présent à Suresnes depuis 8 ans, *c'est compliqué pour les jeunes d'accepter de créer du lien, de partager l'espace public avec nous. Nous sommes parfois les derniers adultes à ne pas les rejeter. C'est difficile à croire mais c'est souvent ce qu'ils souhaitent, renouer avec des adultes, trouver une personne de confiance sur qui ils peuvent s'appuyer ».* Avec certains, quand le lien et la confiance sont là, les éducateurs peuvent proposer, toujours sur la base du volontariat et de l'anonymat, des actions éducatives. *« Nous sommes alors à leurs côtés, nous faisons avec eux. Le but étant qu'ils retrouvent confiance et estime. Ensemble, nous établissons des règles, pour que ce travail réalisé collectivement se passe au mieux. On parle, on réfléchit »*, raconte Anta, jeune éducatrice de 24 ans. Maria Lobelle, directrice de l'ASD précise que les éducateurs ne sont *« ni des copains, ni des mercenaires. Nous cheminons avec les jeunes pour qu'ils découvrent des stratégies autres que celles qu'ils ont l'habitude d'emprunter : addiction, conduites dangereuses, exutoires, échec. Nous essayons de les responsabiliser, de leur faire prendre des risques. Prendre le risque de faire bien c'est ne pas être certain de l'issue, le résultat n'est pas acquis. Nous sommes avec eux dans la difficulté, dans l'expérience partagée ».*

À Suresnes, les éducateurs de l'ASD remplissent 3 types de mission

➜ Être présents dans l'espace public et les espaces fréquentés par les jeunes pour être repérés et repérer les jeunes les plus vulnérables ou en difficultés. C'est le travail « de rue ».

➜ Proposer une intermédiation active entre les jeunes et les institutions. Être en mesure d'anticiper d'éventuels incidents ou, pendant et après ces incidents, se positionner en interlocuteurs des jeunes et faire le lien avec les institutions.

➜ Être à l'écoute des familles qui sollicitent l'ASD et si besoin les orienter. Ne pas se positionner en censeurs, ni en coaches, ni en experts.

Sur le moyen et long terme, les éducateurs de l'ASD ont des objectifs d'accompagnement des jeunes dans leurs problématiques personnelles (logement, recherche d'emploi, scolarisation, protection de l'enfance, justice, santé…).

Quartier du mont Valérien

À la bonne **renommée**

C'est officiel : le quartier Plateau-Ouest laisse place au quartier du mont Valérien. Une décision prise en concertation avec les habitants du quartier et en partenariat avec le MUS.

© Tiphaine Lanvin

Comme Carnot Gambetta (devenu Écluse Belvédère) et quelques années plus tôt Plateau-Nord (rebaptisé Liberté), le quartier Plateau-Ouest n'est plus. *« Ce nom n'était pas suffisamment évocateur et ne résumait pas l'identité du quartier »*, explique Isabelle Florennes, présidente du Conseil consultatif du quartier (CCQ) et conseillère municipale. Le maire a donc proposé au CCQ de soumettre des idées afin de rebaptiser le quartier. *« Au même moment, la ville de Suresnes recevait le titre de « Ville amie des enfants » de l'Unicef. Nous avons donc pensé qu'inclure les plus jeunes dans la concertation, en particulier les élèves de l'école élémentaire des Raguidelles, serait une bonne idée »*, explique Cécile Guillou, 1ère adjointe au maire, déléguée à la Démocratie de proximité.

Pour permettre aux plus jeunes de mieux comprendre l'esprit des lieux, les enfants ont eu droit à trois visites du quartier conduites par Morgane Menad, chargée des publics au MUS (Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes). Du Mont-Valérien **(1)**, au cimetière américain **(2)**, en passant par la terrasse du Fécheray **(3)**, le globe de l'école de plein air **(4)** et les vignes, bien sûr, les enfants ont eu un aperçu des richesses du quartier. Une urne a ensuite été installée dans chaque cour d'école afin que les enfants puissent proposer leurs idées. En résonance avec l'actualité, neuf d'entre eux ont voté pour que le quartier soit baptisé « Arnaud Beltrame » en hommage à l'héroïque gendarme disparu peu de temps auparavant, douze pour « éco-quartier », mais aussi « Quartier de la paix », « Plateau végétal », et le joli « Vignerolles ». Sur les 31 propositions faites, les membres du CCQ en ont retenu 13 qui ont été soumises au maire, dont le quartier du Mont-Valérien. Le 25 mai au matin, l'officialisation s'est faite devant l'école des Raguidelles en présence des élèves, des parents et des professeurs. Dernière étape enfin, le changement de nom a été acté lors du conseil municipal du 28 juin. **Florence Rajon**

Les élèves de l'école élémentaire des Raguidelles, visitent le quartier avec le MUS.w

Une brève histoire du quartier du Mont-Valérien

Le mont Valérien représente une bonne partie du quartier auquel il donne son nom. Délimité par la ligne de chemin de fer, qu'il dépasse à peine, Rueil-Malmaison et la Cité-jardins, c'est un quartier qui a connu un développement tardif.Sur des photos aériennes du quartier dans les années 1930, on ne voit quasiment que des vergers et des vignes. Exception faite de quelques belles demeures des années 1880 et de la Villa Léa, une propriété qui a appartenu au directeur du journal L'Illustration, puis à des diamantaires. Les premières constructions importantes datent de la loi Louis Loucheur (1928) qui a initié un fort développement de logements à prix modéré. Une nouvelle population d'ouvriers a investi ces petits pavillons. Ma grand-mère, qui en occupait un, cultivait ses légumes. Elle n'était pas la seule. Pendant l'Occupation, c'est tout le quartier du Mont-Valérien qui approvisionnait en légumes et fruits le reste de la ville. Dans les années 50, on a construit des logements carrés, pas très beaux. Puis dans les années 70-80, des constructions de bien meilleure qualité ont repris ; les HLM y sont aérés et végétalisés. Et plus récemment, on a vu apparaître de belles maisons d'architectes. Par Jean-Marie Maroille, président de la Société d'histoire de Suresnes (histoire-suresnes.fr), qui a organisé des promenades dans le quartier pour le CCQ

> Quand les enfants des Raguidelles ont été impliqués pour proposer des noms pour le quartier, ma fille, qui est en CP, était ravie. C'était une très bonne idée de faire participer les élèves à la vie de leur quartier, au même titre que les adultes... Fin mai, nous avons connu la décision du maire. J'avoue que le choix m'a tout de suite emballée. Quartier Plateau Ouest, on ne s'y reconnaissait pas vraiment, c'était trop abstrait. Mont-Valérien permet de visualiser le quartier et rassemble davantage de monde puisqu'on vit tous – habitants du quartier – plus ou moins autour. À ce jour, tous les échos que nous avons eus sont positifs. **Pauline Demazure,** habitante du quartier Mont-Valérien et membre du CCQ depuis 3 ans.

Quartiers

Juin sous le signe de la fête

Dans un esprit rassembleur et convivial, les Suresnoises et les Suresnois se sont retrouvés tout au long du mois de juin à l'occasion des fêtes de quartier. Animations ludiques, repas partagés, concerts, expos, pétanque, jeux… Chaque rendez-vous était l'occasion de passer un bon moment mais aussi de rencontrer les membres des conseils consultatifs de quartier et les élus, sans qui ces événements n'existeraient pas.

Écluse-Belvédère

© Carole Martin

Exposition sur l'histoire du quartier, animations par le Badminton club suresnois et concert du groupe Lost in vintage, atelier sur la réutilisation des objets avec l'association Pik Pik et les jeunes du Conseil communal de la Jeunesse, les habitants du quartier Écluse-Belvédère qui ont participé à la fête du 9 juin ont pu profiter des nombreuses animations proposées. Yohann Corvis, président du CCQ était présent comme à chaque événement, de nombreux élus municipaux s'étaient joints à lui.

Cité-jardins

© Hervé Boutet

Un dîner, un concert rock (avec le groupe de Vincent Tribout, professeur au conservatoire, The Neighbours), un film (*Nos jours heureux* de Eric Tolédano et Olivier Nakache), le tout en plein air, quoi de mieux pour entrer dans l'été. Mais avant cela, de très nombreux habitants de la Cité-jardins s'étaient retrouvés au square Léon Bourgeois pour donner le coup d'envoi de l'événement « Djerba terre de paix et de tolérance » en formant une chaîne humaine pour la paix. Une journée qui doit sa réussite à l'implication de la maison des Sorbiers, qui organisait aussi sa fête, au CCJ, et bien sûr aux membres du CCQ et à son président Abraham Abitbol.

Liberté

© Benoît Moyen

Les habitants du quartier Liberté ont investi la place Marcel Legras pour fêter ensemble la fin de l'année scolaire et l'arrivée de l'été, le 23 juin. Barbecue et repas partagé, tournoi de pétanque, concert du groupe Red deaf, rencontre avec la Société d'histoire de Suresnes, rien ne manquait à la fête. Stéphane Perrin-Bidan, maître de cérémonie et président du CCQ a récompensé les gagnantes du concours photo : Michèle Bietz, Constance Coupry, Rachel Fenerole et Sixtine Harel. Leurs photos seront présentées dans Suresnes Mag de septembre. Un hommage a également été rendu à Valérie Amilcar, membre du CCQ récemment disparue.

Centre ville

©Benoît Moyen

Le 16 juin, c'est lors du marché Émile Zola que les habitants étaient invités à se retrouver. L'occasion de rencontrer le président du CCQ Daniel Montet et des élus de la Ville, dont le maire. Comme dans les quartiers Écluse-Belvédère et Cité-jardins, le Lions club a présenté les nouvelles boîtes à livres que l'association a proposé d'installer.

République

Comme à l'accoutumée, le parc du Château a fait office d'écrin rêvé pour ces réjouissances estivales du 16 juin, orchestrées par le CCQ République et sa présidente Béatrice de Lavalette et mises en musique par le jazz d'Octave et Anatole.

© Thiphaine Lanvin

Les costumes des patineurs étaient créés par une membre de l'association.

L'enfance de l'art sur roulettes

À 79 ans, Suresnois de toujours très attaché à sa ville, Daniel Berny quitte la présidence des Patineurs de Suresnes. L'association qu'il a créée il y a 50 ans ne devrait pas survivre au départ de cet acteur incontournable de l'action sociale et pour l'enfance de Suresnes.

Toute une vie consacrée aux enfants. Daniel Berny, qui fut longtemps directeur des centres de vacances de la ville de Suresnes, vient de quitter la présidence des Patineurs suresnois, association qu'il avait créée en 1968 et qui a donné accès à des générations de jeunes suresnois à la danse sur patins. *« J'ai toujours aimé tout ce qui touchait à l'enfance et faire découvrir aux enfants la vie en groupe, promouvoir auprès d'eux l'ouverture d'esprit »*, explique Daniel Berny. Rien d'étonnant alors que bac en poche, il passe son brevet d'animateur de colonies de vacances et épouse la carrière d'enseignant. Exerçant à Nanterre puis Puteaux, il passe ensuite 33 ans à Levallois Perret. Une carrière qu'il interrompt pour s'occuper à plein temps de ses parents malades. Il préfère d'ailleurs l'expression maître d'école, *« c'est plus proche »*. Nous sommes alors dans les années 60 et Daniel l'infatigable est également responsable des Cœurs vaillants, qui relèvent de l'action catholique pour l'enfance, organisant des sorties pour plus de 150 enfants.

1968 est l'année charnière. Il devient alors directeur des centres de vacances de la ville de Suresnes situés au Grand-Bornand et à l'Île d'Oléron sur proposition de l'ancien maire Robert Pontillon. Lors des vacances d'hiver et d'été il y *« agit en faveur de la mixité »* et fait par exemple découvrir aux Franciliens la criée, après le retour au port des pêcheurs. *« Finalement je n'avais des vacances qu'en novembre »*, constate-t-il. Aucun problème : Daniel Berny préfère s'engager pour la société et les enfants en offrant des vacances à des jeunes qui ne peuvent s'en offrir de vraies.

1968 marque aussi la création des Patineurs de Suresnes. *« J'ai toujours aimé les spectacles sur glace et le patinage artistique. J'ai demandé à un groupe de jeunes qui voulait faire du rink-hockey (*) s'ils seraient capables d'évoluer sur de la musique. Le club de danse sur patins était né. Depuis nous avons monté deux spectacles chaque année »*, rappelle-t-il. Pendant 50 ans, les principes demeurent les mêmes : aucun esprit de compétition, encore moins de figures individuelles puisque les mouvements sont collectifs, où chacun se voit attribuer un rôle, quel que soit son niveau. Et par là Daniel transmet les valeurs auxquelles il tient, comme la solidarité, la simplicité et l'humanisme. Malicieux, comme s'il revêtait à nouveau la blouse du maître d'école, il explique qu'avec *« le patin, c'est l'émulation entre les danseurs qui compte. Ici ce n'est pas grave de se copier. Mais je ne voulais pas de bavardages sur scène ! »* Quant à la cotisation, elle est symbolique. *« Cela me dérange quand il y a trop d'argent en jeu »*, reconnaît-il.

Triste épilogue : Daniel Berny tire sa révérence après la dernière représentation de l'association du 15 juin lors de Voyez comme on danse sur la scène du théâtre Jean Vilar. *« Je ne voulais pas faire l'année de trop. Mais faute de bénévoles et de diplômés motivés, je ne peux passer la main et les Patineurs de Suresnes vont disparaître. C'est très dur pour tout le monde… »*. Et la clarté de ses yeux bleus se sépare de quelques lux.

Stéphane Legras

(*) Hockey sur patins à roulettes

1500

le nombre d'enfants passés par les Patineurs de Suresnes.

Un Suresnois en lice pour Mister men universe

En février dernier, Sony Roset a terminé dans les trois premiers du concours Top model Europe. Ce résultat permet au Suresnois de 25 ans de bénéficier d'un accompagnement d'un an pour l'aider à lancer sa carrière de mannequin. Un book professionnel lui sera par ailleurs offert et surtout, il participera à l'élection de Mister men universe en juillet en République dominicaine.

© DR

À TELLE ENSEIGNE

Amarrée sur la Seine, en pleine verdure, l'Aqua est une adresse raffinée mais simple et conviviale. À la carte, une cuisine italienne offrant des produits d'exception à des prix imbattables !

Pauline Garaude

Photos : Aqua restaurant

Aqua restaurant

La péniche gourmande de Suresnes

À peine monté à bord de cette péniche, on se sent ailleurs. Un moment d'évasion, au fil de l'eau. Ce calme et cette simplicité se retrouvent dans la convivialité de l'Aqua. En terrasse, on aime le côté tables et chaises bistrot, et la partie abritée cosy avec ses chaises en rotin. Le soir, avec ses petits lampions, l'Aqua prend des airs de guinguette avec au loin La Défense et ses lumières. Un cadre exceptionnel où l'on vient entre amis, en famille, chic ou décontracté. Ici, pas de chichi. On est chez soi.

L'exception à prix bistrot ! La cuisine vous emmène directement de l'autre côté des Alpes. À commencer par le bar à mozza. Pas moins de 7 variétés dont on conseille la très fondante cœur de ricotta. Le chef Salvatore Armonia, Suresnois d'origine italienne, va lui-même en Italie dénicher ses producteurs. *« Ici, on est à la recherche du bon produit. On cherche les saveurs »*. Servies dans de la belle vaisselle, ses assiettes sont un spectacle autant pour les yeux que pour le palais. *« La cuisine, c'est avant tout le plaisir, une émotion et mes plats doivent le refléter »*. Quand on goûte le tataki de saumon, l'un des plats phares de l'Aqua à 16 euros seulement, c'est une explosion de saveurs. Tout comme la ricotta rôtie au four aux agrumes, figue fraîche et speck, ou le filet de bar au citron confit. En dessert, le tiramisu est d'une légèreté incroyable ! La carte des vins, à 90% italienne réserve elle aussi de belles surprises.

L'hiver, le cadre est encore plus dépaysant. L'expérience d'un déjeuner ou diner sur l'eau à la chaleur d'un brasero ne se refuse pas ! Au fil des saisons, l'Aqua est un plaisir de tous les instants.

À la carte, compter entre 20 et 30€uros.

5, quai Marcel Dassault. Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 19h30 à 22h30. Le samedi de 19h30 à 23h (Club DJ de 23h à 3h). Le dimanche : brunch avec animations pour enfants de 11h30 à 14h (35 euros). L' Aqua organise aussi tous vos évènements (restauration, animation, décoration). Tél : 01 49 29 50 50. www.aquarestaurant.fr

BONNES ADRESSES

Où trouver des glaces, quand la chaleur est là ?

Fournil Henri IV

Cette pâtisserie réputée pour ses excellents gâteaux, propose l'été des glaces. Et pas n'importe lesquelles puisque ce sont des glaces italiennes, faites maison dont la qualité ne se dément pas. En machine, à 2,50€uros le cornet, craquez pour les classiques vanille, chocolat ou fraise. En parfum seul ou mélangé selon vos envies.
9 place Henri IV. Ouvert de 7h à 20h lundi, jeudi, vendredi, samedi. Dimanche de 7h30 à 19h30. Fermé mardi et mercredi.
Tél. : 01 47 72 45 24

Jeff de Bruges

Ce chocolatier de renom fabrique d'excellentes glaces artisanales. Crèmes glacées, glaces à l'italienne et sorbets, vous serez plongés dans un tourbillon d'arômes. On a craqué pour le sorbet cocktail exotique (banane, passion, ananas, mangue), la triple chocolat Equateur pour les amateurs de chocolat noir, la triple fraise avec ses morceaux de fruits et la vanille de Madagascar avec gousse façon crème anglaise. En cornet ou en pot. On peut même emporter chez soi les pots de 500 ml.
24, rue des Bourets. Ouvert tous les jours sauf dimanche de 9h30 à 19h30. Tél. : 09 81 21 08 05

La petite chocolatière

Cette petite chocolaterie entièrement artisanale, située dans la Cité-jardins, proposera dès la rentrée des glaces. Et sans doute parmi les meilleures puisqu'il s'agira de celles d'Alain Chartier, meilleur ouvrier de France et ayant reçu le titre de champion du monde des glaces !
22, av. Edouard Vaillant. Ouvert tous les jours sauf dimanche de 10h30 à 13h et de 15h30 à 19h.
Tél. : 01 42 04 22 31

© Benattia Brothers

À droite, Hamza Ngoto, le 5 mai dernier à Nanterre.

Muay thaï

Benattia Brothers, la gagne en héritage

Après le départ en 2016 de Mustapha Benattia, manager général du club de boxe thaïlandaise depuis près de 25 ans, Benattia Brothers s'est restructuré mais la culture du succès perdure.
La relève de Mustapha Benattia est en place. Son frère, Larbi a la même fibre. Le manager général de l'association n'aime pas parler de lui. *« Le club est désormais représenté par une équipe »*, souligne-t-il. Le comité directeur est composé d'anciennes gloires du club : Sofiane Derdega (trois fois champion de France, champion d'Europe et vice-champion du monde en professionnel), Redwan Ameur (détenteur des mêmes titres) et Saïd Youb. La culture de la gagne se propage par l'intermédiaire de ces dirigeants et des entraîneurs comme Jawed Mendli – qui est aussi préparateur physique-, Abdess Falah, Karim Faouzi qui enseignent la technique et la tactique de la boxe aux adultes, en loisir notamment. Et puis, il y a Saïd Dahmani. Éducateur depuis 18 ans pour la ville de Suresnes et ancien champion régional, il se consacre exclusivement, et avec succès, à la réussite de Hamza Ngoto : le Suresnois est l'actuel double champion du monde et d'Europe amateur. Numéro 2 au classement mondial, il se prépare à combattre le Thaïlandais Thongchai numéro 1, à Bangkok pour une ceinture planétaire WBC (-75 kg).
Dans la salle des Cottages, Saïd, accompli perfectionniste, a prévu tout un programme pour obtenir la victoire. Il passe des heures à analyser l'adversaire de son protégé pour trouver le détail susceptible de faire la différence : *« Je regarde tout, la position d'un pied, d'un bras... J'ai besoin de tout savoir. Avec Hamza, on se comprend. Il est pointilleux, calme, humble et surtout passionné. Au club, on veut tellement qu'il réussisse… »* Le 23 août, Suresnes sera derrière lui. **Bryan Secret**

© Benoît Moyen

La remontée après une saison (presque) sans faute

Bravo à l'équipe 1 du Badminton Club Suresnois qui rejouera en régionale 3 pour la saison 2018/2019. L'objectif sportif principal du club est atteint. Avec 10 victoires sur 10 rencontres au championnat interclub, l'équipe première avait participé aux barrages pour la montée qui s'étaient soldés par une victoire et une défaite, elle avait donc participé à un ultime barrage. Une victoire à domicile et un nul à l'extérieur ont assuré la montée en régionale.
Les 4 autres équipes mixtes du BCS ont toutes remporté les barrages pour leur montée en division supérieure. Ainsi l'équipe 2 sera en D1 (pré-régionale), l'équipe 3 en D2, l'équipe 4 en D3, et l'équipe 5 en D4. Ces bons résultats seront peut être l'occasion de créer une sixième équipe mixte pour l'année prochaine.

A vos agendas !

1ère journée départementale de Sports Santé

En partenariat avec l'Hôpital Foch et Sports Santé Loisirs 92, la ville de Suresnes organise une journée départementale Sports Santé le 29/09 au Centre de Loisirs des Landes, 6 chemin de la Motte.

Académie des Activités Aquatiques (AAA)

La reprise des activités de l'AAA aura lieu le 24 septembre. Aquagym : réinscriptions à partir du 3/09. Pour les nouvelles inscriptions, à partir du 10/09. Les 2 sont possibles en ligne aux mêmes dates. École de natation : réinscriptions sur place et en ligne à partir du 3/09. Les nouveaux inscrits doivent obligatoirement passer un test à partir du 10/09. Inscription au test le 8/09 sur le stand du Forum des associations. Toutes les infos sur **www.suresnes-sports-imeps.fr. 28, rue Merlin de Thionville. Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 01 42 04 76 96.**

Suresnes sports nautiques

Natation course, natation artistique et aquagym. Réinscriptions à partir du 4/09. Nouvelles inscriptions : à partir du 10/09. Test obligatoire pour la natation cours et la natation artistique, inscription au test le 8/09 au stand du Forum des associations. Toutes les infos sur **www.suresnes-sports-nautiques.fr. Centre sportif des Raguidelles, 27 rue Tourneroches. Tél. : 01 45 06 59 25. Du lundi au vendredi de 17h à 20h30 sauf mercredi de 10h à 12h et 15h à 19h. Courriel : suresnes.snautiques@wanadoo.fr**

© Eric Sansonny/RCS

Rugby

Les nouvelles ambitions du RCS

Après avoir assuré son maintien dans la plus haute division nationale du rugby amateur, le RC Suresnes Hauts-de-Seine affiche de nouvelles ambitions mais pas un changement de philosophie. Deux entrepreneurs passionnés ont choisi d'accompagner la nécessaire évolution du club qui reste très attaché à un certain « esprit de famille » depuis 47 ans.

Texte : Thierry Wagner
Photos : Eric Sansonny/RCS

Nous sommes tous les enfants de Léon ! ». D'emblée, Jean-Pierre Catherine, président du Rugby Club Suresnes Hauts-de-Seine depuis 8 ans, se veut rassurant, en citant Léon Dussert, le principal du collège Jean Macé qui fonda le RCS en 1973 et en imprima l'ADN : un esprit rugby *« Village, festif et familial »*. L'arrivée de deux investisseurs au club et la création d'une SASP (1) annoncées au printemps dans la presse sportive ont pu susciter quelques inquiétudes sur les pentes du mont Valérien. Le RCS allait-il perdre son âme ?
Pourtant, pas plus de Qatari ou de milliardaire chinois que de fonds de pension américain à l'horizon. L'école de rugby qui compte plus de 250 enfants âgés de 7 à 12 ans demeure la priorité du club depuis sa création, sans contradiction avec la volonté pour l'équipe fanion de jouer au plus haut niveau amateur. Le RCS affiche aujourd'hui 550 licenciés et plus de 60 dirigeants bénévoles. *« Le RCS est d'abord un club formateur. Le maintien de l'équipe première en Fédérale 1, un an après la montée, nous impose d'évoluer si nous ne voulons pas reculer. Nous étions aux limites de nos possibilités pour tenir à ce niveau, tant du point de vue financier qu'à celui du terrain. Le projet Elite conduit avec Laurent Piepszownik et Olivier Pouligny apporte de l'oxygène à l'ensemble du club, des plus jeunes jusqu'aux équipes seniors. L'association RCS va simplement déléguer la gestion de l'équipe première à la SASP présidée par Laurent et Olivier, tous deux passionnés de rugby* », confirme le président Catherine qui a joué 40 ans au club dont 20 ans en deuxième ligne de l'équipe première.

Le 4e club d'Île-de-France

« La Fédérale 1 est la troisième division nationale, derrière le Top 14 et la Pro D2. Sans le projet Elite, l'équipe de 32 joueurs qui s'est maintenue cette année se serait essoufflée. D'autant que 6 d'entre-eux ont décidé d'arrêter. Nous allons pouvoir effectuer quelques recrutements ciblés, faire monter des Espoirs. Il faut pouvoir tabler sur un effectif de 40 joueurs pour aborder une saison à ce niveau de jeu avec des jeunes de 22 à 30 ans qui ne sont pas professionnels, même si certains travaillant à temps partiel ou étudiants peuvent percevoir une rémunération du club », explique Vincent Carbou, manager sportif de l'équipe Première. C'est lui qui définit le projet de jeu pour l'ensemble du club. Le Rugby Club Suresnes Hauts-de-Seine est devenu le 4e club francilien derrière le Racing 92, le Stade Français et le RC Massy Essonne et l'unique club de la Région à ce niveau national amateur. Aucun joueur du RCS ne sera en effet salarié à 100 % du club la saison prochaine. *« Le projet du club est de développer l'école de rugby, de créer un centre de formation alliant études et rugby pour les plus de 18 ans, afin d'alimenter les équipes Espoirs et Première avec des jeunes formés au club et rompus au style de jeu suresnois* », poursuit l'entraîneur.

French flair

Le RCS compte 60 à 70 joueurs par catégorie d'âge. Jeremy Nicault, responsable technique des jeunes et Pierre Peyramaure, directeur de l'école de rugby, développent le même système de jeu suresnois dans chacune. *« C'est le jeu de mouvement, debout, auquel on peut assister le dimanche au stade Jean Moulin, très agréable à regarder. Nous formons des jeunes capables de jouer avec beaucoup moins de contacts et plus d'évitements et de vitesse* », précise Pierre Peyramaure, un « historique » du RCS qui a fait partie des tout premiers mini poussins du club en 1975. La génération des moins de 15 ans vient de remporter deux titres nationaux. Les meilleurs seront peut-être les premiers à intégrer le centre de formation annoncé à l'horizon 2020. Reprise de la saison pour leurs aînés de Fédérale 1 : le dimanche 2 septembre.

(1) Société anonyme sportive professionnelle

> « L'esprit sportif règne vraiment à Suresnes et le RCS y est pour beaucoup. Notre club de rugby véhicule une image positive de la ville à travers toute la France. »
> **Loïc Degny,** adjoint au maire délégué aux Sports

Le stade Jean Moulin se transforme

La ville de Suresnes, propriétaire du stade Jean Moulin, va procéder à des aménagements pour satisfaire les exigences de la Fédération française de rugby. Un programme de travaux sur 2 ans va être lancé dès cet été avec la réfection de l'accès à la tribune, l'aménagement des vestiaires arbitres et d'un local antidopage. L'étape suivante, à l'été 2019, concerne le remplacement du panneau d'affichage des scores, ainsi que le déplacement des poteaux d'éclairage du terrain et l'augmentation de leur puissance aux normes « télévision ». Le dispositif de sécurisation de l'accès des joueurs à la pelouse est à l'étude. 2020 devrait marquer l'achèvement de ces évolutions avec l'aménagement de la tribune, équipée de sièges coques et dont la couverture sera complétée sur les côtés.

© Eric Sansonny/RCS

Olivier Pouligny et Laurent Piepszownik, les deux nouveaux investisseurs, avec Jean-Pierre Catherine.

RENCONTRE

25 ANS DE COMPLICITÉ ET DE RUGBY

Dans cette aventure qui lie désormais le club suresnois au duo Laurent Piepszownik-Olivier Pouligny, rien n'est dû au hasard, tout est affaire de rugby. On trouve souvent le premier autour d'un stade et le second sur la pelouse depuis l'âge de 5 ans. C'est une troisième mi-temps qui les réunit, et, quelques jours plus tard le joueur de rugby rejoint Umanis, l'entreprise fondée en 1990 par Laurent Piepszownik. Le travail et le ballon ovale scellent leur tandem depuis 25 ans. Umanis, qui compte aujourd'hui près de 3000 collaborateurs dans le monde et affiche 220 millions de chiffre d'affaires, est le leader français du big data. Cela fait déjà quelques années que l'envie de s'impliquer auprès d'un club de rugby trotte dans leur tête… *« Je veux rendre au rugby ce qu'il m'a donné »*, explique l'un. *« On a réussi dans le domaine professionnel, on a envie d'utiliser nos compétences pour structurer un club »*, précise le second. Envie qui se concrétise avec la rencontre avec le RCS, qui avait tout pour séduire les deux entrepreneurs : *« le site est beau, on a eu un coup de foudre ». « On aime le côté familial, l'image de club formateur et festif, on s'y est sentis à l'aise tout de suite »*. Et pour ne rien gâcher *« c'est le 4e club d'Ile-de-France, en termes de performance »*.
Leur projet : conforter le club en Fédérale 1… Et aller loin, dans quelques années. Mais rien ne presse *« on y va par passion, sans date limite »*. Laurent Piepszownik et Olivier Pouligny comptent aussi renforcer le rôle formateur historique du RCS, donner les moyens aux équipes de jeunes d'évoluer dans leurs championnats et organiser des événements festifs. Pour parvenir à ces objectifs, ils ont donné des moyens financiers au club, qui a vu son budget augmenter de plus de 30%, mais aussi, des renforts humains… Inattendus. Tous les dimanches, Laurent Piepszownik est aux côtés des vert et noir et Olivier Pouligny compte bien participer aux entraînements. Quant à madame Pouligny, elle a rejoint le groupe des bénévoles et leur fils de 7 ans sera transféré à la rentrée du club de Boulogne à celui de de Suresnes.

Céline Gazagne

© Didier Plowy

Olivier Meyer présente la saison 2018/2019

théâtre de Suresnes Jean Vilar

Il y a le fil rouge affiché : la liberté. Et puis ceux que nouent en filigrane les 48 propositions artistiques de la prochaine saison : la volonté de parler du présent sans oublier le passé, d'ouvrir au monde les portes du théâtre : aux artistes, l'infinité des possibles, aux spectateurs, le plaisir de découvrir l'autre, l'ailleurs et d'y trouver du sens. 111 représentations au total, promettent un tour du monde de sensations, un maelstrom de partitions verbales, gestuelles et musicales aux accents chinois, persan, slave, antillais, marocain, espagnol, new-yorkais… Et un revival d'œuvres mythiques : *L'Odyssée*, *Hamlet* ou *West side story*. La programmation 2018-1019, foisonnante, rythmée, passe du rire aux larmes, exalte la beauté, ose le délire sans exclure la gravité. S'il fallait faire un choix ? Olivier Meyer a guidé notre sélection.
Françoise Louis-Chambon

Répercussion

© Honorat Payette

La Bohème

© Charlotte Maurel

Souingue

© V. Tonelli

Slava's Snowshow

© V. Vial

Festival d'audaces

« J'y suis allé carrément », confesse le directeur du théâtre Jean Vilar, lorsqu'il évoque la 27e édition de Suresnes Cités Danse. « À lui seul, le festival totalise 6 des 8 créations de la saison. J'ai voulu pimenter le plaisir de partager l'énergie de la danse en l'ouvrant sur d'autres musiques, d'autres sensibilités. Des Antilles au Maroc, du Danemark aux Comores, treize spectacles, dont dix pour le festival, offrent un patchwork de sensations fortes. De la danse créole aux arabesques orientales, du hip-hop au classique, du flamenco au contemporain, c'est de la beauté que surgissent les correspondances. **Olivier Meyer** »

✱ Ce n'est pas un hasard si Suresnes Cités Danse ouvre avec Josette Baïz, une femme, *« une formidable chorégraphe »*, ouverte sur le monde, le métissage et la transmission. Les sept jeunes danseurs de *La Finale* passent du popping aux claquettes, du krump au contemporain, du break au smurf dans une création mondiale explosive qui résume à elle seule l'esprit du festival.
✱ Même motif, mêmes vibrations, avec *Cercle égal demi cercle au carré*. La guadeloupéenne Chantal Loïal revisite les figures du quadrille, à l'origine des danses créoles et les croise avec l'énergie des danses urbaines. Un fascinant dialogue entre tradition et modernité.
✱ Choc des cultures encore pour le feu d'artifice de talents tiré par *Répercussions*. Virtuoses du jazz rock, les trois Français de la compagnie Original Magik Step, drivée par Jean-Claude Marignale, invitent la tap dance d'une Franco-américaine, le malambo d'un Argentin et le hip-hop d'un surdoué des battles à un échange au sommet pour un show époustouflant.
✱ Mélange des genres, toujours pour *Forces of The North* de la chorégraphe danoise Lene Boel dont l'écriture contemporaine se mâtine de break et de new dance. Dialogue entre hip-hop et musique classique pour *Muses*, un concert chorégraphique signé Anthony Égéa. Et concentré de grâce et de puissance pour *Addiction*, la première création du talentueux BBoy Junior en duo avec une danseuse grecque.

Liberté chérie

J'ai voulu des rendez-vous qui amènent à réfléchir sur les dangers qui menacent notre liberté. Cet amour pour la liberté s'exprime à travers l'opéra, avec Violetta et Mimi, les deux héroïnes de *Traviata* et *La Bohème*. À travers le jazz et ses libres improvisations ou la danse sans âge ni frontières. Et, bien sûr au théâtre, avec Pessoa dont l'*Ode maritime* invite à la traversée immobile d'un homme face à la mer ou *L'odyssée d'Ulysse*, l'indomptable héros d'Homère. Et surtout, quand la liberté inspire les mots et les actes. **Olivier Meyer**

✱ Comment un peuple tout entier peut-il se laisser asservir ? Etienne de La Boétie a 17 ans quand il consacre son fameux *Discours de la servitude volontaire* à la question. Campé par François Clavier, seul en scène, l'auteur parle de peur, de complaisance, de flagornerie et pointe l'ambiguïté des rapports de l'Homme du XVIe siècle avec le pouvoir. Un texte d'anthologie dont le temps n'estompe pas l'actualité.
✱ Quatre siècles plus tard, certains gouvernements rêvent d'une Europe liberticide, sans migrants, sans pitié, sans tolérance. Tadeusz Slobodzianek, l'auteur de *Notre classe*, dénonce les dérives de la Pologne d'aujourd'hui à travers l'histoire de dix camarades de classe, juifs et catholiques, des bancs de l'école à nos jours. L'histoire d'une vie meurtrie par le massacre, en 1941, des juifs du village de Jedwabne par leurs voisins. L'histoire d'une amitié broyée par la folie d'une tuerie collective.
✱ Quand le troupeau s'emballe, il en est qui sortent du rang. Jean Moulin fut de ceux-là. En juin 1940, alors préfet d'Eure-et-Loir, il est torturé par les Nazis pour acte de rébellion et tente de se suicider. Premier acte de résistance d'un héros absolu. Avec *Jean Moulin, Évangile*, Jean-Marie Besset livre une fiction historique haletante, ponctuée d'évasions et de poursuites, une fresque homérique qui rend hommage à ceux qui ont lutté jusqu'à leur dernier souffle pour que vive la liberté.
✱ Exilé au Brésil dès 1939, Georges Bernanos soutient la France libre. Mais, déjà, ce témoin engagé de l'Histoire voit plus loin. En 1944, il publie *La France contre les robots*, qui témoigne d'une vision fulgurante de notre XXIe siècle : l'Homme *« informé de tout et condamné à ne rien comprendre »*, qui se fabrique des besoins inutiles, s'éloigne de toute vie intérieure et perd de vue sa liberté. L'adaptation de cet ouvrage par Jean-Baptiste Sastre et le petit-fils de l'écrivain vaut avertissement pour le monde hyper technologique d'aujourd'hui.

Grain de folie

N'est-il pas essentiel également de nous amuser, de faire vivre notre part d'enfance dans des spectacles un peu fous qui embarquent le public dans leur délire ? **Olivier Meyer**

✱ Dirigé par Jérôme Pernoo, l'Ensemble baroque du Centre de musique de chambre de Paris, prend le pari de faire chanter une *Cantate* de Bach par toute la salle (Bach & Tea Time).
✱ Vingt chansons, de Charles Trénet à Henri Salvador, interprétées, dansées et jouées par sept joyeux lurons livrent un *Souingue* à l'optimisme communicatif.
✱ Qui dit « carnaval » dit défilé. *Le Carnaval Jazz des animaux* n'échappe pas à la règle. Quoique, ces bêtes-là ont de drôles de pratiques : les poules et le coq sont funky, les lapins, groovy, les oiseaux dansent la samba et les fossiles, le lindy hop… Pour participer à la fête, les enfants peuvent venir déguisés !
✱ Il s'appelle Slava et ce n'est pas un clown ordinaire. Il a le nez en forme de prune, un costume minable mais il va déclencher sur Suresnes et les spectateurs du *Slava's Snowshow* une féérique tempête de neige. Il s'appelle Slava et c'est un enchanteur.

LES MOTS CLÉS D'OLIVIER MEYER

LIBERTÉ : Celle que porte le théâtre s'accompagne de responsabilité et implique d'agir pour le bien commun.

RÉFLEXION : La prochaine saison nous invite à questionner la complexité, le mystère ou l'absurdité de nos vies.

ÉMOTION : Quand le théâtre, la musique ou la danse célèbrent la beauté du monde et l'intensité de vivre.

AUDACE : Il en faut pour défendre des projets innovants. Chaque création est un pari, on prend toujours un risque.

EXIGENCE : Elle commande tous mes choix, celui d'œuvres à la fois modernes et universelles et celui d'interprètes, distingués pour leur seul talent quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine ou leur notoriété.

Ébullitions de printemps

Du blues, un anniversaire, une enquête nocturne et les fêtes de la musique et de la danse… Ces dernières semaines, que ce soit au MUS, au théâtre Jean Vilar ou à la salle des fêtes, Suresnes a vécu au rythme de la culture sous toutes ses coutures. Avec un mot d'ordre : on s'éclate !

9 juin, Voyez comme on danse

© Tiphaine Lanvin

EN VIDÉO SUR YOUTUBE/VILLEDESURESNES

Près de 200 danseurs du conservatoire et de 11 associations se sont retrouvés pour la 18e édition de Voyez comme on danse. Cette fête de la danse a encore une fois fait voyager à travers le monde les spectateurs du théâtre Jean Vilar, plein comme un œuf. Un émouvant hommage a été rendu au cours de la soirée à Daniel Berny, qui présentait la dernière chorégraphie des Patineurs de Suresnes, amenés à disparaître avec son départ, à 79 ans, de leur présidence.

3 juin, anniversaire du MUS

© Tiphaine Lanvin

Pour célébrer les cinq ans du MUS, le dimanche 3 juin, Jean-Pierre Respaut, adjoint au maire en charge de la Culture a mené une visite guidée exceptionnelle au cœur des collections du musée et des photos qui retraçaient les temps forts qui ont ponctué ses premières années. Quant au traditionnel gâteau, il avait été confectionné par les visiteurs eux-mêmes, qui se sont improvisés pâtissiers d'un jour.

19 mai, Nuit européenne des musées

© Tiphaine Lanvin

Plus de 500 visiteurs ont tenté de percer les mystères du globe de l'école de plein air le samedi 19 mai. Pour ce jeu de piste, organisé à l'occasion de la Nuit européenne des musées, tous les membres de l'équipe du MUS avaient joué le jeu, incarnant chacun un personnage.

Du 24 au 26 mai, Blues sur Suresnes

Pour sa 4e édition, Blues sur Suresnes, le petit festival qui monte, a encore franchi une marche cette année. Pour preuve, les trois soirées de concerts à la salle des fêtes, qui ont attiré chacune plus de 100 spectateurs du 24 au 26 mai. Tout au long du mois les organisateurs avaient par ailleurs prévu exposition, ateliers, conférence et même un spectacle pour enfants.

© Sylvie Bosc

EN VIDÉO SUR YOUTUBE/VILLEDESURESNES

21 juin, Fête de la musique

© Benoît Meyen

Davantage de groupes, un public en nette progression : Suresnes a dignement fêté la musique le 21 juin. Plus de 300 personnes se sont pressées à la salle des fêtes pour une soirée visitant tous les aspects du rock mais aussi du rap et programmée par le Zik' studio, tandis que plusieurs formations ont animé la place du marché du centre-ville, aux terrasses bondées. Côté curiosité, les aussi brillants qu'émouvants musiciens d'origine mongole de la Mélodie des steppes, emmenés par le Suresnois Bazra, ont stupéfait le public du MUS. Enfin, le Conservatoire a proposé une scène ouverte classique et jazz.

26 août : après sa reddition, la garnison allemande quitte la forteresse du Mont-Valérien devant des spahis et des FFI-FTP.

© MUS

25 AOÛT 1944

Les cloches sonnent pour Suresnes libérée

Le débarquement du 6 juin 1944 a sonné l'heure de l'espoir pour la France occupée. La rumeur, Radio Londres, les journaux de la Résistance relaient l'avancée des troupes alliées. Elles ont percé, elles sont à Rouen, elles se dirigent vers Paris… Mais alors que l'occupant recule, la situation de la population devient plus tendue, à la merci des représailles.

▶ **Le 19 juillet,** un soldat allemand est abattu à Suresnes, rue du Pont. Le 4 août, deux otages sont fusillés au même endroit : Raymond Jozon, 21 ans, et Georges Schepp, 23 ans.

▶ **Le 17 août,** une brigade FTP-FFI est à Suresnes. Son chef, Gaston Wiessler alias commandant Dalsace, a 33 ans. Il a reçu pour mission de protéger les bassins d'eau qui alimentent 50 communes de la région, les Allemands pourraient les empoisonner. Le commandant n'est pas enchanté par cette tâche : *« Je m'étais engagé pour me battre et non pour surveiller 50 bassins d'eau »*, écrit-il dans ses souvenirs. Mais lorsqu'il apprend les exécutions qui ont eu lieu au Mont-Valérien, le martyre des résistants, il n'a qu'une idée : obtenir la reddition du fort et y hisser le drapeau tricolore.

▶ **Le 19 août,** depuis la mairie, il téléphone au commandant allemand du Mont-Valérien. Le chef des FTP est un Alsacien, né Allemand à Mulhouse en 1910 : il peut donc converser avec son interlocuteur. Il lui demande de ne plus fusiller aucun prisonnier. Les Alliés ne sont pas loin et la reddition du fort est inéluctable. Les balles ne claqueront plus sur des corps français.

Dès le 19 août les FTP du commandant Dalsace, alias Gaston Wiessler, assiègent la forteresse où tant de prisonniers ont été exécutés par l'occupant. Le 25 Suresnes est libérée. Le lendemain la garnison allemande se rend non sans avoir brûlé les poteaux d'exécution de la clairière des fusillés.

Matthieu Frachon

Les FTP-FFI reçoivent le renfort de plusieurs jeunes suresnois, avides d'en découdre. Le 20 août, ce qu'il restait des troupes allemandes stationnées à Suresnes rejoint le fort. Les résistants installent leur PC dans les anciennes usines d'aviation Morane où ils découvrent des ailes de Messerschmitt frappées de la croix gammée.

Dans un dépôt d'armes de Saint-Cloud, ils récupèrent 100 fusils Mauser, des cartouches et des grenades. Des prisonniers allemands doivent expliquer aux FTP le fonctionnement de ces grenades à manche très différentes des modèles anglais ou français.

Le commandant Dalsace et ses hommes ont conscience qu'il est illusoire d'attaquer le Mont-Valérien : les résistants ne sont ni assez nombreux, ni assez armés. Mais ils peuvent l'assiéger et des barricades sont érigées tout autour du fort. Les FTP-FFI contrôlent l'eau et les accès, ce n'est qu'une question de temps avant que les Allemands se rendent.

▶ **La nuit du 24 au 25 août** est la plus tendue. À Suresnes on entend les batteries allemandes de Longchamp qui tirent sur Paris. À 3 h du matin, une dernière explosion est entendue, les artilleurs ont fait sauter leurs pièces avec leurs dernières munitions. La barricade sur le pont de Suresnes est détruite, sans dommage. Un convoi Allemand remonte le boulevard de Versailles (l'actuel boulevard Henri Sellier). On se bat porte de Madrid (au niveau du pont de Puteaux, en lisière de Bagatelle), l'antenne de la Croix Rouge situé rue Émile Zola à Suresnes reçoit les corps de deux fusiliers-marins. La brigade de Dalsace est

Rue Etienne Dolet le matin du 26 août, les troupes de la 2e DB, unité de la division espagnole « la Nueve », entrent dans Suresnes.

engagée dans ces combats, elle déplore deux morts et fait deux prisonniers qu'elle ramène à Suresnes.

▶ **À 21 h, le soir du 25 août,** les cloches de Suresnes répondent à celles de Paris libéré. Les Américains et les troupes de Leclerc sont entrés dans la ville par la rue du Pont. La liesse est immense, Suresnes voit s'achever 4 ans d'occupation.

Le commandant Dalsace contacte le régiment de Spahis de la 2e DB de Leclerc. Les Allemands du Mont-Valérien ne veulent se rendre qu'à un officier de l'armée régulière, pas à des *« terroristes »*. Le colonel Rémy fixe la reddition au lendemain à 10h. Le 26 août au matin, deux chars des spahis et une Ford sur le capot de laquelle a été fixé un drapeau tricolore, confectionné par des secouristes de Suresnes, s'avancent en direction du fort. Un officier allemand venu du QG de Paris descend de l'un des véhicules, il a un drapeau blanc et s'avance vers la garnison. La route est minée, l'Allemand s'imagine pouvoir neutraliser une mine avec sa baïonnette, mais l'engin explose. L'officier sera la seule victime de la « prise » du Mont-Valérien.

La garnison allemande est alignée, les armes déposées. Le colonel Rémy reçoit la reddition du fort. Les Allemands ont enlevé et brûlé les poteaux d'exécution de la clairière des fusillés. Le commandant Dalsace monte au sommet, il fixe le drapeau sur une grande canne à pêche et le hisse sur la clôture. Dans la cour, spahis et FFI-FTP se mettent au garde à vous, un clairon de la gendarmerie mobile joue le salut aux couleurs.

Suresnes est libre !

ZOOM SUR

POUR SURESNES, EMBARQUEMENT IMMÉDIAT !

Suresnes fut jusqu'en 1933 un port ! Oh bien modeste, mais très utile. En 1861 une première compagnie, les établissements Planchon, assure le voyage entre le pont National et le viaduc d'Auteuil. Le succès est immédiat et d'autres firmes élargissent le périmètre des bateaux à vapeurs. En 1885 naît la Compagnie Générale des Bateaux Parisiens. La ferveur populaire pour une journée à la campagne et les courses d'Auteuil et de Longchamp font que Suresnes devient vite un petit port prisé dès les beaux jours. Les Parisiens rentrent à un rythme lent dans le soleil finissant. La balade est belle et la frénésie des tramways et autres véhicules n'a pas encore tout balayé. De plus, les navires apportent charbon et matériaux pour les usines.

Le débarcadère-embarcadère est une simple passerelle d'une stabilité aléatoire, mais le mini-port en aval est accueillant, de nombreux cafetiers s'y sont installés et font de belles affaires. Hélas tout à une fin : après la guerre de 14, le service des bateaux périclite, il ne sert plus qu'à transporter les ouvriers de Renault à Billancourt. En 1933, faute de voyageurs et de marchandises, Suresnes voit disparaître ces bateaux-mouches...

© MUS

© C.S.Kragujevic

LE JOUR OÙ…

18 novembre 1951, première représentation en France de *Mère Courage* de Bertolt Brecht.

C'est au théâtre de Suresnes, que Jean Vilar met en scène la fameuse pièce écrite en 1938 au plus fort du nazisme par le dramaturge allemand. Portée par Germaine Montero, à jamais associée au rôle-titre, mais aussi Gérard Philippe et Charles Denner, la pièce est une dénonciation de la guerre qui rompt avec le classicisme du théâtre de l'époque. Elle fait aussi scandale : Vilar en pleine guerre d'Indochine, est accusé de *« propagande communiste et d'insultes à l'armée »*.

Réalisé avec le concours de la Société d'histoire de Suresnes.

L'agenda

Sortir

© Thiphaine Lanvin

Guinguette africaine ambiancez l'été

Depuis sept ans, le centre de loisirs des Landes est transformé chaque samedi et dimanche de l'été en guinguette africaine. L'occasion de découvrir, ou redécouvrir, les cultures et gastronomies créoles et africaines. Mais s'il s'agit d'échanger et de déguster des bons petits plats, de nombreux événements sont prévus au cours de ces week-ends. Et au-delà du développement des échanges interculturels, les organisateurs viennent en aide aux orphelins du Congo Brazzaville, pays longtemps ravagé par la guerre civile.

7 juillet : Miss Mama Liputa, concert de Don Fadel, chanteur congolais vivant à Cuba et animation guinguette
14 juillet : concert de Ladis Arcade
21 juillet : animation Afrique-Caraïbes
28 juillet : animation avec l'association Dzouna des Batékés de Paris et avec l'émission Tam Tam
4 août : émission Tam Tam
11 août : journée ivoirienne à l'occasion de la fête d'indépendance de la Côte d'Ivoire, avec l'Afrik art prod
18 août : journée congolaise pour célébrer les 58 ans de l'indépendance du pays
25 août : animation guinguette

Du 7 juillet au 26 août, au centre de loisirs des Landes, chemin de la Motte, les samedis et dimanches de 13h30 à minuit.

Devenez acteur du Festival des Vendanges

7 juillet de 12h à 14h30, rue Berthelot
Il se déroulera les 6 et 7 octobre à la Cité-jardins mais il est déjà temps de participer à sa scénographie.
Avec l'atelier « A vos masques, prêts partez ! », les plus jeunes pourront en effet créer leur accessoire pour la parade du Festival des Vendanges à partir d'emballages McDonald's.
Le festival est cette année confié à un nouveau scénographe et prend pour thème « Il était une fois ».
Atelier enfant en continu.

Devenez acteur d'un des spectacles puisque trois compagnies cherchent des comédiens d'un jour. Générik Vapeur, propose de *« dompter les bidons et de prendre la ville à revers, détourner les rues, les fontaines, les bancs publics, les statues »*. Les Arts oseurs cherchent de leur côté des femmes entre 12 et 102 ans *« curieuses et avides de rencontres »*. Quant à la compagnie Annibal et ses éléphants elle est en quête de volontaires de 15 à 80 ans pour participer à la préparation et à la représentation de jeux du cirque. *« Pas d'expérience théâtrale requise, mais une bonne condition physique et l'envie de s'amuser comme dans une cour de récré »*, explique-t-on du côté de la troupe.
Contact : Margot Frouin au 01 41 18 69 23 ou par mail : mfrouin@ville-suresnes.fr

festival vendanges arts de la rue

Expositions

Artcad

Jusqu'au 8 juillet
L'association M'Afrika propose une exposition collective d'arts africains.

Du 9 au 15 juillet
Présentation de photos et peintures d'artistes à l'occasion des « journées de la culture serbe » qui se déroulent à Paris jusqu'au 15 juillet. Par l'association Balkans Omnibus.

Salon du livre ado : votez !

A l'occasion de sa 3e édition qui se déroulera à l'automne, les 11/18 ans sont invités à lire puis voter tout l'été et jusqu'au 31 octobre pour le prix du salon. Sélection des livres et vote sur suresnes.fr

Médiathèque

Hors les murs

12 et 26 juillet, de 15h à 18h
L'équipe des bibliothèques de Suresnes sera pour la première fois au square Léon Bourgeois pour raconter des histoires aux enfants. Chacun, et quel que soit son âge, pourra également consulter des livres ou des revues et en fonction des conditions météo, jouer à des jeux vidéo. Cette première sortie est une sorte de préfiguration de la médiathèque de la Tuilerie qui devrait ouvrir dans ce quartier en 2019 (lire page 22).

Partir en livre

19 juillet, de 15h à 18h
Dans le cadre de ce festival national, la même équipe investira le parc du Château et racontera des histoires aux enfants. Chacun, et quel que soit son âge, pourra également consulter des livres et des revues, en fonction des conditions climatiques, jouer à des jeux vidéo.

Lollapalooza à Longchamp

21 et 22 juillet, hippodrome de Longchamp
Pour la 2e édition de la version française du festival itinérant, l'affiche mêle à nouveau grosses machines (Depeche Mode, Kasabian ou Gorillaz) et artistes plus pointus (The Blaze ou Black rebel motorcycle club). À noter que les organisateurs ont tourné les scènes vers le bois de Boulogne pour diminuer les nuisances sonores vers Suresnes. Par ailleurs des navettes au départ des portes Maillot et Dauphine limiteront le nombre de véhicules aux abords du site. La ville de Suresnes avait d'ailleurs écrit à la mairie de Paris à la suite de la 1ère édition pour lui signaler ce type de désagréments.

Forum des associations

Attention, il est prévu début septembre. Les associations suresnoises présenteront leurs activités le samedi 8 septembre. L'occasion notamment de s'engager et de choisir ses activités pour l'année.

© Carole Martin

© Benoît Moyen

Fusées, musette et flonflons

13 juillet

À l'occasion de la fête nationale, le traditionnel feu d'artifice sera tiré à 23h du mémorial de la France combattante. Belles bleues et belles rouges s'élèveront dans le ciel suresnois sur le thème 1918-2018 : 100 ans d'histoire(s). Il sera suivi par le non moins traditionnel bal populaire animé par le groupe Jamp's qui avait fait forte impression l'an passé.

© Tiphaine Lanvin

Vide-greniers Liberté

Inscrivez-vous

Envie de faire de bonnes affaires ? Le prochain vide-greniers aura lieu dans le quartier Liberté le 23 septembre (place Marcel Legras et rues de la Liberté, Huché et Maurice Payret-Dortail), de 9h à 19h. Les participants peuvent créer leur compte famille sur le portail (suresnes.fr, rubrique démarches en ligne) dès le 27 août et les inscriptions en ligne se feront du lundi 3 au vendredi 7 septembre inclus. Un espace enfants, réservé aux Suresnois âgés de 6 à 14 ans, sera installé dans l'impasse de la rue Huché. Seuls les objets pour enfants y seront autorisés à la vente (jouets, livres, peluches, jeux vidéo non gravés…). La vente de vêtements y sera strictement interdite. Cet espace sera gratuit, accessible sans inscription préalable et la présence de l'enfant sur le stand, accompagné d'un adulte, sera obligatoire.

ADRESSES

Théâtre Jean Vilar
16 place Stalingrad
Billetterie : 01 46 97 98 10
reservation@theatre-suresnes.fr
Navette gratuite Paris-Suresnes-Paris : départ 45 min. avant la représentation de la Place de l'Étoile/angle av. Hoche/arrêt à Suresnes : arrêt du bus Suresnes-Longchamp, 25 min. avant la représentation. Réservations dans les magasins Fnac, Carrefour, Géant et Système U

Cinéma Le Capitole
3, rue Ledru-Rollin
Programme et horaires : 08 92 68 22 74
cinema-lecapitole.com

MUS
1, place de la gare de Suresnes-Longchamp
01 41 18 37 37
mus.suresnes.fr

Conservatoire
1, place du Puits d'amour
01 47 72 58 61
conservatoire.ville-suresnes.fr

Médiathèque
5, rue Ledru-Rollin
Renseignements : 01 41 18 16 69
mediatheque-suresnes.fr

Bibliothèque des Sorbiers
5, allée des Platanes
01 48 18 37 94

Mont-Valérien Mémorial de la France combattante
av. du Prof. Léon Bernard
01 47 28 46 35

École d'arts plastiques
Passerelle des Arts
av. du Gal de Gaulle
01 41 18 18 73

Office de tourisme
50, boul. Henri Sellier
01 42 04 41 47
suresnes-tourisme.com

Association Veillées communales
01 47 28 02 09

Galerie artcad
Esplanade des Courtieux
01 41 18 18 21

Pratique

Mairie de Suresnes

2 rue Carnot - 92150 Suresnes
01 41 18 19 20
suresnes.fr

- **La mairie est ouverte** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, (18h pendant les congés scolaires) et le samedi de 9h à 12h.
- **Les services municipaux sont ouverts** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (17h le vendredi).
- **Certains services assurent une permanence le jeudi jusqu'à 19h :**
  - ✔ Urbanisme et aménagement
  - ✔ Enseignement
  - ✔ Solidarité, logement
  - ✔ Petite enfance
  - ✔ Sports
  - ✔ État civil/élections et Affaires générales (fermé le jeudi matin, ouvert le samedi de 9h à 12h).
- **La Maison pour la Vie citoyenne et l'accès au droit est ouverte le samedi matin de 9h à 12h.**

Numéros utiles

Centre médical municipal Raymond Burgos
12 rue Carnot - informations et prise de rendez-vous au 01 85 90 79 13 ou en ligne : hapicare.fr

Maison médicale de garde
Composez le 15 prioritairement
Hôpital Foch, 40 rue Worth
Dimanche et jours fériés de 9h à 20h. Tarif conventionné « journée » : 49,50 euros €

Commissariat de police
Place du Moutier
01 46 25 03 00

Police municipale
3 bis rue Carnot
01 41 18 69 32

Hôpital Foch
40 rue Worth
01 46 25 25 25

Ambulances / Médecins 15
Police secours 17
Sapeurs-pompiers 18

Point d'accès aux droits
Maison pour la Vie citoyenne 28 rue Merlin de Thionville Informations et rendez-vous : 01 41 18 37 36

Alcooliques Anonymes
09 69 39 40 20 (24h/24 et 7j/7) et alcooliques-anonymes.fr
Permanence d'accueil le jeudi de 19h30 à 21h au 29 rue Albert Caron

Pharmacies de garde

Dimanche 8 juillet
Pharmacie du marché
28 rue des Bourets
01 45 06 10 33

Samedi 14 juillet
Pharmacie de la Paix
7 avenue Léon Bourgeois
01 45 06 18 32

Dimanche 15 juillet
Pharmacie du pont de Suresnes.
30 boulevard Henri Sellier.
01 45 06 20 43

Dimanche 22 juillet
Pharmacie Mangeret
28 avenue Édouard Vaillant
01 45 06 11 74

Dimanche 29 juillet
Pharmacie Megaides
116 boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny
01 47 72 70 31

Dimanche 5 août
Pharmacie des Chênes
55 rue des Chênes
01 45 06 09 75

Dimanche 12 août
Pharmacie Pioger
11 rue de la Liberté
01 45 06 19 09

Mercredi 15 août
Pharmacie Prioux
20 avenue Jean Jaurès
01 45 06 18 29

Dimanche 19 août
My Pharma
101 rue de Verdun
01 45 06 00 55

Dimanche 26 août
Pharmacie du Parc
52 rue Jean Jacques Rousseau
01 45 06 10 46

Les élus reçoivent sur rendez-vous 01 41 18 19 20

Les adjoints au maire

Cécile Guillou 1er maire adjointe
Politique de la ville et cohésion sociale, Développement durable, Démocratie de proximité, Administration générale, Commande publique

Guillaume Boudy Finances, Budget, Prospective et Systèmes d'information

Loïc Degny Sports, Logement et habitat, Élections et affaires générales, État civil, Communication

Béatrice de Lavalette Ressources Humaines, Dialogue social, déléguée du quartier République, présidente du CCQ

Amirouche Laïdi Voirie, Circulation, Propreté, Garage municipal, Réglementation de l'environnement

Nassera Hamza Famille, Petite enfance, Politique de la santé

Jean-Pierre Respaut Culture et Arts de la rue

Florence de Septenville Seniors et Handicap

Yohann Corvis Politique de la jeunesse, Insertion professionnelle, Mission locale, Recherche, Innovation et nouvelles technologies, délégué du quartier Écluse-Belvédère, président du CCQ

Isabelle Debats Aménagement urbain et Hygiène alimentaire

Jean-Louis Testud Commerce et artisanat, Marchés forains, Transports et affaires fluviales, Coopération décentralisée, Relations internationales, Vigne de Suresnes

Gunilla Westerberg-Dupuy Solidarité, Emploi et formation professionnelle, Égalité des chances, Droits des femmes, Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit, Jumelage, Relations Presse

Daniel Montet Prévention, Sécurité, Actions mémorielles, délégué du quartier Centre-ville, président du CCQ

Louis-Michel Bonne Relations publiques, Vie associative et locale, Fêtes et manifestations, Tourisme

Muriel Richard Affaires scolaires, Action éducative et Action périscolaire

Stéphane Perrin-Bidan Qualité environnementale, Parcs et jardins, délégué du quartier Liberté, président du CCQ

Les conseillers municipaux délégués auprès du maire

Joséphine Tilquin Pompes funèbres et Cimetières

Gérard Audebert Citoyenneté

Bruno Durigon Bâtiments communaux, Sécurité et accessibilité des bâtiments

Les conseillers municipaux délégués

Frédérique Laine Initiatives culturelles et pratiques amateurs

Sophie de Lamotte Promotion de la lecture

Yves Laurent Anciens Combattants, Associations patriotiques, correspondant Défense

Alexandre Burtin Information municipale, Communication numérique, Réseaux sociaux, Systèmes d'information, NTIC

Abraham Abitbol Maison pour la vie citoyenne et l'accès aux droits, président du CCQ Cité-jardins

Caroline Desgrange Tourisme

Axelle Boonaert Open data et système d'information géographique

Vianney Raskin conseiller spécial auprès du Maire pour le développement économique

Monique le Bleis Prévention santé

Les conseillers municipaux

Isabelle Florennes Présidente du CCQ Plateau Ouest

Kalina Stoyanova

Christine d'Onofrio

Valérie Béthouart-Dolique

Dan Hoang

Christophe Monnet

EN BREF

État civil

Naissances

10/04 : Heiden HIPPOCRATE • **19/04 :** Léo DELMART • **26/04 :** Ferdinand ARNAUD PUBELLIER • **27/04 :** Aileen TAVERNEAU, Rose FERRI • **28/04 :** Yakoub BEN HASSINE, Hugo KLEIBER • **30/04 :** Mayeul de SAINT-PERN, Théo MASSON, Ao CAUET GRIVEL • **02/05 :** Édouard LEGRAND DEVIA • **03/05** : Lily DOS SANTOS, Emir ÖGÜT, Elyne ABBASSI • **04/05 :** Stella BECKRICH • **06/05 :** Ryles ALITOUCHE • **07/05 :** Elias BOUCHTI, Rose BROSSEAU • **08/05 :** Lucas HENRY COCHARD, Sacha BENET-TAYEB, Lou BENETTAYEB • **09/05 :** Alice DEMANGE, Gaëtan TARDIVEL, Cassandre BERBEZ, Rose MULLER • **10/05 :** Jules ROZOY • **11/05 :** Yian YUAN • **13/05 :** Charlie GRILO BRICHANT • **15/05 :** Victor PASQUIER • **16/05 :** Quentin TISSIER, Agathe REGNAULT • **17/05 :** Iléna DOMIEN, Aylan HLILA • **18/05 :** Louis TROIN, Ulysse PELLETIER • **19/05 :** Noé FARES • **21/05 :** Raphaël BERNARD, Eugénie DOLLEY • **22/05 :** Noé SROCZYNSKI, Roxane LETOUZEY TAIEB, Martin PEREIRA • **23/05 :** Justin GARREAU, Fleur MACHIZAUD • **24/05 :** Zoïa STEFINYN • **25/05 :** Lily BLANCHET

Mariages

05/05 : Kamel AOUANE et Sylvie SARASAGOPALAN, Arnaud FOUGERONT et Estelle PLANEIX, Dominique GATINEAU et Isabelle FLEURY, Mamadou MEITE et Marine GÉRARDIN • **12/05 :** Bruno THOMAS et Béttina SAMÉ • **22/05 :** Rubens OSIAS et Naomi JEAN-BAPTISTE • **26/05 :** Billel CHENDRI et Lamia KHODJA • **26/05 :** Vianney MALCOURONNE et Claire FAUGEROUX

Décès

26/04 : Pierre CHASSANDE-PATRON • **27/04 :** Otilia ESTEVES ALVES veuve DA FONTE ALVES • **28/04 :** Lucienne MARY veuve BOITEL, Bernard RÉGNIER • **02/05 :** Jean-Pierre GAYDA • **03/05 :** André SALVADORI, Janine BETUS épouse ALLANIC • **07/05 :** Christiane KARGER veuve BAUDAT, Caroline WIDNER veuve POIGNON • **09/05 :** Germaine LE DU veuve GUYADER • **10/05 :** Jeannine MAIZIÈRE veuve LAGIER • **11/05 :** Pierre VALLÉE • **13/05 :** Denise NICOLAS veuve CRÉPEAU • **14/05 :** Henriette BARANDON veuve POLGE • **15/05 :** Daniel PIOFFET • **18/05 :** Léone HENRIET veuve DUMONT, André Henri LION • **23/05 :** Nicole LAFFARGUE

Inscriptions/réinscriptions au catéchisme

➜ Cœur-Immaculé-de-Marie : mercredi 5 septembre de 10h à 13h et de 15h à 18h, samedi 8 septembre de 10h à 12h, mercredi 12 septembre de 10h à 13h et de 15h à 18h
➜ Notre-Dame-de-la-Paix : les jeudis de septembre 15h30 à 18h30
➜ Notre-Dame-de-la-Salette : mercredi 5 septembre de 10h à 12h

Réunion des parents : jeudi 20 septembre à 20h45 au Cœur-Immaculé-de-Marie, pour tous les lieux.

Inscription à l'aumônerie des jeunes : de la 6ème à la Terminale, à l'Eden, 87 rue Voltaire le samedi 8 septembre de 10h à 12h.

Santé

Nouvelle activité

Estelle Peltier, infirmière libérale diplômée d'État, vous informe qu'elle exerce dorénavant au **57-61 rue Jean-Jacques Rousseau,** dans des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite et que son nouveau numéro de téléphone est le **06 82 90 78 62.**

© Adobe Stock

Rappel fermeture

Interruption du T2 du 2 au 20 juillet

Des travaux de rénovation de la ligne 2 du tramway reliant la porte de Versailles au pont de Bezons nécessitent l'arrêt du trafic du lundi 2 au vendredi 20 juillet inclus entre La Défense et Parc de Saint-Cloud. Il n'y aura donc pas de tram aux stations Belvédère et Suresnes-Longchamp. Des effritements des bordures de quais imposent leur réfection. La RATP profitera de cette interruption pour poursuivre la modernisation de la signalisation technique et des aiguillages et conduire des travaux d'étanchéité dans le tunnel entre les stations Belvédère et Suresnes Longchamp. Elle sera aussi l'occasion d'améliorer l'évacuation des eaux de pluie sur le cheminement piéton qui longe la voie à Belvédère.

Un service de navettes de remplacement, sera mis en place entre la gare routière de La Défense et Parc de Saint-Cloud aux horaires habituels du tram. (plus d'infos sur Suresnes.fr)

Trêve estivale

Boulangeries : qui ferme quand ?

Au Pain de Suresnes : 8 place du Général Leclerc, fermé du lundi 6 août au lundi 27 août inclus.
Au Pain de Verdun : 52 rue de Verdun, fermé du mercredi 1er août au vendredi 31 août inclus
Le Fournil des encas : 59 rue Pasteur, fermé du lundi 30 juillet au dimanche 19 août inclus
Boulangerie Amal : 1 place Stalingrad, fermé du mardi 10 juillet au vendredi 10 août inclus
Boulangerie BSBR : 23 rue des Bas Rogers, fermé du dimanche 1er juillet au vendredi 31 août inclus
Boulangerie de la Mairie : 1 avenue Franklin Roosevelt, ouvert tout l'été
Boulangerie Chou quet's : 14 rue Chevreul, fermé du jeudi 26 juillet au mardi 28 août inclus
Boulangerie Pierre Pasquerault : 14 rue de la Liberté, fermé du mardi 31 juillet au lundi 27 août inclus
Flaveur Suresnes : 103 rue de Verdun, ouvert tout l'été
L'Atelier des pains : 18 avenue Édouard Vaillant, ouvert tout l'été
La Boulangerie magique : 41 rue des Chênes, non communiqué
La Croisée des pains : 36 rue du docteur Marc Bombiger, non communiqué
La Sainte Victoire : 2 promenade Saint-Leufroy, fermé du dimanche 29 juillet au mardi 28 août inclus
L'Atelier des pains : 36 rue Emile Zola, ouvert tout l'été
Le Fournil Henri IV : 9 place Henri IV : fermé du mardi 24 juillet au mercredi 15 août inclus
L'Épi de Suresnes : 2 avenue Jean Jaurès, fermé du mercredi 1er août au vendredi 31 août inclus
Les Délices de Suresnes : 35 avenue Jean Jaurès, ouvert tout l'été
Suresnes gourmandises : 94 boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny, fermé du vendredi 20 juillet au lundi 20 août inclus
Le Moulin fleuri, 31 boulevard Henri Sellier, fermé du lundi 13 août au lundi 27 août inclus

© Adobe Stock

Fermeture du service Autolib' le 31 juillet 2018.

Le service Autolib' cessera le 31 juillet 2018.
Depuis le 2 juillet, le nombre de stations et de véhicules disponibles diminue progressivement.
Pour une utilisation efficace du service :
Les stations fermées sont indiquées comme indisponibles sur l'application ou le site Autolib'
➜ Il est fortement recommandé de réserver sa place à l'arrivée avant de commencer une location
➜ Concernant la mensualité d'abonnement Premium, celle du mois de juillet est offerte, et les suivantes ne vous seront pas facturées. Les abonnements ne seront pas reconduits.

Paroles politiques

Groupe d'union de la majorité

Suresnes ville de tolérance et de solidarité

Il y a quelques jours nous avons commémoré l'appel à la Résistance lancé par le Général de Gaulle le 18 juin 1940. À Suresnes, cet évènement revêt une importance particulière compte tenu de la présence du mémorial de la France combattante, créé par le Général de Gaulle lui-même et situé au Mont-Valérien. Le Président de la République, Emmanuel Macron, comme ses prédécesseurs, a rendu hommage aux femmes et aux hommes qui ont versé leur sang pour défendre notre patrie et nos valeurs.
Comme un symbole de l'union des peuples contre la tyrannie, la barbarie et la négation de l'Humanité, la crypte du monument accueille les corps de 16 combattants de la liberté : 12 soldats dont deux tirailleurs d'Afrique du Nord, deux d'Afrique sub-saharienne, trois des Forces françaises libres et quatre autres résistants.
Au-delà de faire briller la flamme de la Résistance et de l'espoir, De Gaulle a surtout dit « non » au renoncement à ce qui fait la grandeur de la France, c'est-à-dire ses valeurs humanistes et universalistes. Il a incarné une voie, celle de la dignité, du courage et de l'honneur. Cet héritage, Suresnes l'a fait sien dans sa tradition de soutien et de solidarité envers les personnes les plus fragiles. Suresnes est une ville où chacun a sa place et où les mots de tolérance et de diversité ont tout leur sens. Suresnes c'est l'union et le rassemblement des habitants quelles que soient leurs différences ou leurs origines sociales, ethniques ou religieuses.

Instrumentaliser les peurs

Aussi, à l'inverse de ce qu'affirment les représentants locaux de l'extrême droite qui n'a rien d'un rassemblement ni de national, la Ville n'accueille aucun clandestin et a tout fait pour que la réquisition par l'État du gymnase des Cottages du 30 mai au 7 juin se fasse sans retentissement pour le voisinage.
À la demande du Maire, Christian Dupuy, le séjour des migrants, originaires du Soudan en grande partie, a été réduit à une semaine au lieu du mois prévu initialement.
Ces migrants en situation de demande d'asile politique ont été orientés vers d'autres sites, hors Suresnes, pour finaliser le traitement de leur dossier.
Instrumentaliser les peurs et stigmatiser les différences ne fait pas partie des valeurs républicaines que nous défendons, qui ont été incarnées par ceux qui ont refusé le renoncement et la collaboration et à qui il est rendu hommage, chaque 18 juin au Mont-Valérien.
Comme instrumentalisation et manipulation riment avec désinformation, les deux élus municipaux d'extrême droite ont cru bon de dénoncer dans un tract, une prétendue convention entre l'État et les communes du département pour reloger les « clandestins » dans le cadre du contingent préfectoral. Ces informations sont, bien entendu, fausses et révélatrices de l'ignorance, si ce n'est de l'incompétence, de ces élus.
En effet, la préfecture des Hauts-de-Seine a délégué en avril 2005 son contingent de réservation aux communes volontaires dans le département. 32 des 36 communes ont répondu favorablement à cette proposition et une convention a été signée entre la ville et le Préfet. Cette convention permettait aux communes de pouvoir bénéficier de plus d'attribution de logements dans le parc social et ainsi d'offrir plus de solutions à leurs habitants.
La Ville de Suresnes a donc géré ce contingent jusqu'en avril 2017 avec obligation de présenter au préfet un bilan des attributions chaque année. Un satisfecit général de la préfecture a validé les actions de la commune.

Nous ne cèderons jamais au populisme

Ces attributions ne pouvaient légalement concerner que les foyers éligibles aux logements sociaux en termes de niveau de revenus mais aussi sur le plan de la régularité de leur présence en France et, par conséquent, les étrangers en situation irrégulière sur le territoire national ne pouvaient y avoir accès.
Malheureusement, du fait de l'entrée en vigueur de la loi « Égalité et citoyenneté » votée en janvier 2017, la préfecture a repris depuis mai 2017 la gestion de son contingent afin de loger les publics prioritaires issus des dispositifs Droit Au Logement Opposable (DALO) et du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD). Ces dispositifs existent respectivement depuis 2007 et 1990.
Ils n'ont par conséquent aucun lien avec le relogement des migrants qui ont été évacués le mois dernier mais ils s'adressent aux familles particulièrement défavorisées…
Le mensonge et l'amalgame ainsi que l'exploitation des peurs constituent la seule argumentation des extrémistes. Pour notre part, nous ne cèderons jamais au populisme et aux discours de rejet. Nous continuerons de faire de Suresnes une ville où il fait bon vivre dans le respect de chacun.

La majorité municipale

Paroles politiques Droit d'expression des élus municipaux n'appartenant pas à la majorité

(article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales)

Groupe Suresnes Terre d'Avenir

Conservatoire de Suresnes en danger

Nous apprenons récemment que la classe de Chant du Conservatoire allait fermer dès la rentrée de septembre sur décision de l'adjoint au Maire à la Culture, provoquant une inquiétude légitime de la part des élèves et enseignants concernés. Rappelons que le cursus du conservatoire, est d'une durée de 12 ans. Cette fermeture constitue donc une rupture dans un parcours déjà très exigeant.

Le Conservatoire de Suresnes, établissement public communal, ne peut légitimement faire l'objet de restrictions budgétaires de la part de la municipalité. Il permet en effet à ses élèves de s'émanciper et de s'épanouir grâce au travail remarquable des professeurs. Il permet également d'obtenir des diplômes nationaux.

La fermeture brutale d'une classe, qui touchera aussi bien les élèves que les enseignants dévoués, serait une bien triste nouvelle pour le rayonnement artistique de Suresnes. La décision de la municipalité de fermeture pour des raisons uniquement budgétaires (selon les propos de l'adjoint au Maire), est une menace réelle sur l'avenir des autres classes du conservatoire de Suresnes. Nous apportons notre soutien entier aux élèves et aux professeurs du Conservatoire de Suresnes, et appelons les suresnois à se mobiliser pour la défense de cette classe de Chant.

Pétition sur Change.org « sauvez la classe de chant lyrique... »

Commerce de proximité : le parent pauvre de la mairie

Contrairement aux villes voisines qui ont fait du soutien au commerce de proximité une priorité, la majorité municipale s'est contentée de beaux discours, sans jamais passer réellement de la parole aux actes. La ville ne comptait qu'un seul poissonnier dans le haut de Suresnes. Le départ en retraite des dirigeants historiques aurait pu nous permettre de promouvoir activement ce commerce de proximité. Mais, dans une volonté incompréhensible de l'adjoint au commerce, le repreneur potentiel a été réorienté dans un commerce du centre-ville (à la place de l'enseigne « du Pareil au Même »). Le montant de la remise du local, le loyer à plus de 5000€uros par mois et le montant des travaux de mise aux normes ont définitivement découragé le repreneur qui a décidé de jeter l'éponge en renonçant à installer son commerce à Suresnes.

Cette absence de politique de soutien aux commerces n'est pas nouvelle. En 2009 déjà, une taxe sur les enseignes a été mise en place pour taxer les commerces de proximité, la loi permettant pourtant d'exonérer les petits commerces.

Depuis 2014, une manager du commerce est recrutée par la ville. Inconnue des suresnois, mais surtout des commerces, celle-ci ne se rend visiblement pas sur le terrain, sa mission étant pourtant d'être au contact des commerçants, sur le terrain et pas derrière un ordinateur dans un bureau du centre administratif. Nous sommes de plus en plus alertés sur les difficultés et les fermetures potentielles de commerces à Suresnes. Des fermetures de commerces remplacés par des banques, assurances ou agences immobilières. Il est encore temps de réveiller la belle endormie qu'est devenue Suresnes au fil des années. La belle endormie bercée par l'absence de politique de développement commercial pour la ville. La municipalité ne peut plus fermer les yeux sur ce mal qui dévitalise le cœur de notre ville.

www.iacovelli.fr / 06 34 18 00 37 / iacoxavier@orange.fr

Groupe Communiste

Les dérives dangereuses !

1) Ch. DUPUY le maire et I. Florennes la Députée d'E. Macron nous annoncent, sans même un regret dans leur journal les décisions de réduction du service public de la Poste pendant les vacances d'été. Pour la poste du quartier Liberté déjà réduite les lundi et samedi : supprimés. La poste des Cité-Jardins ne sera plus ouverte que le matin ! Les habitant.es signent une pétition sur les marchés et auprès des militants (paule.ballut@free.fr) exigeant le maintien des horaires pendant l'été et leur extension pendant l'année pour répondre aux besoins.

2) Qui ne connaît pas dans sa famille, ses proches, des hommes et des femmes venu.es en France en temps de guerre, ou pour y travailler durant certaines périodes, parfois à la demande de la France ? Guerres, misère, la situation est tellement dure que des femmes et des hommes risquent leur vie pour fuir. Des milliers sont morts en méditerranée d'autres ont été secourus comme avec l'Aquarius (bateau dans la méditerranée en errance depuis plusieurs semaines) avec 629 personnes fuyant leurs pays que personne ne veut prendre en charge ! Demain ce sera les réfugiés climatiques : pénurie d'eau, montée des mers qui inondera des îles françaises (Sein...) et étrangères. **Les capitalistes, et le gouvernement français, malgré l'urgence d'un risque d'une 5e extinction des espèces ne respectent pas les décisions prises lors de la COP21.** Par exemple, la volonté de mettre en concurrence la SNCF conduira à la suppression de lignes de chemin de fer au profit de la voiture. Déjà, cette mise en concurrence du fret a mis des milliers de camions sur les routes. Inexorablement des régions entières dans le monde vont être modifiées.

3) Le gouvernement Macron prépare une nouvelle réforme de la retraite. Il s'agit cette fois de remettre en cause notre système issu de la Libération. Le système à points qu'il annonce sera un système qui ne garantira plus le niveau de retraite acquis puisque le prix des points pourra être modifié, à la baisse bien sûr, sous n'importe quel prétexte ! Cela pourra toucher aussi les retraites déjà acquises.

4) WE de luttes en septembre : vous pouvez vous procurer la vignette donnant droit à l'entrée à la fête de l'humanité auprès des communistes.

Paule Ballut 06 23 14 45 51 / paule.ballut@free.fr
Rodolphe Balensi 06 44 74 40 87
suresnes.pcf.fr / Facebook.pcfsuresnes

Europe Écologie - Les Verts

REMISE DES PRIX. . .

En fin d'année scolaire, il est de tradition de procéder à des remises de prix …

EE – Les Verts Suresnes souhaite donc décerner :

- le « Prix du képi chômeur » au Ministre Gérard Collomb pour la suppression du droit de manifester si les manifestants ne font pas la police eux-mêmes…

- le « Prix J'habite sur la Lune » au Secrétaire d'Etat à la Cohésion des Territoires, Julien Denormandie, pour les « 50 SDF en Ile-de-France », alors que le rapport de la Fondation Abbé Pierre en compte + de 25000, dont + de 3600 dans Paris même …

- le « Prix de la chaise vide » aux 12 députés du 92, dont Mme Florennes, absents lors du vote définitif sur l'interdiction du Glyphosate...

- Et enfin, le « Prix d'Excellence » aux habitants du quartier Liberté et aux autres Suresnois qui sont venus apporter messages de bienvenue, aide et soutien à la centaine de Migrants arrivés mercredi 30 mai pour quelques semaines en transit à Suresnes, prix à partager entre les voisins immédiats qui ont apporté des ballons de foot, l'infirmier en retraite qui a proposé ses services, le militant d'Amnesty qui a apporté deux caisses de livres en français et en anglais, les retraités qui ont apporté des boîtes de jeux, et tous ceux qui sont venus dire bonjour, exercer leur anglais avec des Soudanais ou proposer un accompagnement avec des plans et des guides de la ville.

Europe Écologie - Les Verts, Viviane MEILHAC, 4 rue du Clos des Ermites 92 150 Suresnes, Mail : v.meilhac@suresnes.fr

Groupe Suresnes Bleu Marine

HIDALGO-DUPUY MAIN DANS LA MAIN POUR NOUS IMPOSER LES CLANDESTINS :

Gauche et droite défendent les mêmes options en matière d'accueil et d'assistanat de populations étrangères. Les quelques querelles ou manifestations ne sont que poudre aux yeux pour que les Français continuent de croire qu'ils ont le choix, pour ne pas qu'ils voient que gauche et droite travaillent main dans la main ! Nous l'observons à chaque Conseil municipal, ils se tutoient, se congratulent, s'unissent pour nous moquer, jouent ensemble au même jeu des chaises musicales, les uns votant pour les autres. Après l'accueil d'une centaine de migrants rue Benoît MALON, le gymnase Des Cottages a été réquisitionné par le Préfet ce 30 mai suite à l'évacuation par HIDALGO du camp de clandestins situé Porte de la Villette à Paris. Dans son courrier adressé aux riverains, Christian DUPUY ne désapprouve nullement ce parachutage, Suresnes étant pour lui **« ancrée dans une tradition d'accueil et de solidarité »,** mais s'offusque seulement que ses services n'aient pas été prévenus plus tôt ! Rappelons que notre voeu «Ma commune sans migrant», soumis au vote du Conseil municipal a été rejeté par tous les partis. **Le RASSEMBLEMENT NATIONAL** dénonce une nouvelle fois le zèle du maire dans la prise en charge des migrants d'HIDALGO, qui seront très vite domiciliés puisque tous les maires LR PS PCF du département ont voté une Convention de délégation du contingent préfectoral portant sur l'attribution des logements sociaux offrant au Préfet le pouvoir de loger autant que de besoin des « demandeurs reconnus prioritaires », c'est-à-dire tous sauf nos SDF Français. Cette collusion entre la droite Macron-compatible et la gauche est honteuse et va à l'encontre des souhaits de son propre électorat, très majoritairement opposé à l'immigration, et que nous appelons une nouvelle fois à nous rejoindre pour former un pôle majoritaire aux élections européennes et ainsi mettre fin à cette submersion migratoire. Bonnes vacances à tous !

suresnesbleumarine@sfr.fr
www.laurentsalles.blogspot.com